

**Recensement Général de la Population et de l'Habitat,  
de l'Agriculture et de l'Elevage**



# RAPPORT REGIONAL DEFINITIF

**Région de Louga**



### COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh	BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar	NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Sylmang	SENE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou	DIENG
Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques	Samba	NDIAYE
Chef du Bureau Conception et Méthodes d'Analyses Sociodémographiques	Awa	CISSOKHO

### COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Alioune	CISSE
Adjoint au Chef du Service Régional	Ibrahima	THIAM
Agent d'Appui au Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga	Waly	NDIAYE
Expert	Papa Mabèye	DIOP
Expert	Ndeye Aida	FAYE

### CORRECTION, MISE EN FORME ET PUBLICATION

El Hadji Malick GUEYE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Moussa GNING

#### AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade FannBel-air Cerf-volant B.P. 116 Dakar RP (Sénégal)

Téléphone : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Louga**

**Grand Louga face façade ouest Gouvernance-Téléphone : 33 9675854**

## TABLE DES MATIERES

<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	<i>IV</i>
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i>	<i>VI</i>
<i>ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES</i>	<i>VII</i>
<i>AVANT PROPOS</i>	<i>IX</i>
<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	<i>X</i>
<b>Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION</b>	<b>12</b>
I.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE	12
I.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE	12
I.3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	13
I.4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET POTENTIALITE NATURELLES	13
I.5. ASPECTS ECONOMIQUES	14
<b>Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION</b>	<b>16</b>
INTRODUCTION	17
II.1. ETAT DE LA POPULATION	17
II.2. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE	19
II.3. FECONDITE	23
II.3.1. DEFINITION	23
II.3.2. NIVEAU DE LA FECONDITE	23
II.4. MORTALITE	25
II.5. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	27
CONCLUSION	28
<b>Chapitre III : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE</b>	<b>29</b>
INTRODUCTION	30
III.1. DEFINITION DES CONCEPTS	30
III.2. ALPHABETISATION	31
III.3. NIVEAU D'INSTRUCTION	34
CONCLUSION	36
<b>Chapitre IV : MIGRATION</b>	<b>37</b>
INTRODUCTION	38
IV.1. METHODOLOGIE	38
IV.1.1. Variables collectées	38
IV.1.2. Définition des concepts et indicateurs	39
IV.2. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE	39
IV.3. MIGRATIONS EXTERNES DUREE DE VIE	41

<b>IV.4. LE SOLDE DE LA MIGRATION DUREE DE VIE</b>	<b>43</b>
<b>IV.5. LA MIGRATION AU COURS DES CINQ(5) DERNIERES ANNEES</b>	<b>44</b>
IV.5.1. La migration interne au cours des 5 dernières années	44
IV.5.2. La migration externe au cours des 5 dernières années	45
IV.5.3. Le solde migratoire lors des 5 dernières années	47
<b>IV.6. LA MIGRATION LORS DES 10 DERNIERES ANNEES</b>	<b>48</b>
IV.6.1. La migration interne lors des 10 dernières années	48
IV.6.2. La migration externe lors des 10 dernières années	49
IV.6.3. Le solde migratoire lors des 10 dernières années	51
<b>IV.7. LA MIGRATION INTERNATIONALE</b>	<b>52</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>54</b>
<b>Chapitre V : MENAGE, HABITAT ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>55</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>56</b>
<b>V.1. CARACTERISTIQUES DES MENAGES</b>	<b>56</b>
V.1.1. TAILLE DES MENAGES	56
V.1.2. CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE (CM)	57
<b>V.2. L'HABITAT</b>	<b>58</b>
V.2.1. CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT	58
V.2.2. DENSITE DU LOGEMENT	59
<b>V.3. ENVIRONNEMENT</b>	<b>61</b>
V.3.1. Source d'approvisionnement en eau de boisson des menages	61
V.3.2. MODE D'ECLAIRAGE DES MENAGES	62
V.3.3. TYPE D'AISSANCE DES MENAGES	62
<b>CONCLUSION</b>	<b>63</b>
<b>Chapitre VI : AGRICULTURE</b>	<b>64</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>65</b>
<b>VI.1. REPARTITION DES MENAGES AGRICOLES PAR DEPARTEMENT</b>	<b>65</b>
<b>VI.2. REPARTITION DES MENAGES AGRICOLES PAR TYPES DE GRANDES CULTURES PRATIQUEES</b>	<b>66</b>
<b>VI.3. REPARTITION DES ESPECES ELEVES PAR DEPARTEMENT</b>	<b>67</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>68</b>
<b>CONCLUSION GENERALE</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>71</b>
<b>EQUIPE DU PROJET RGPHPAE</b>	<b>75</b>

**LISTE DES TABLEAUX****Chapitre 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION**

Tableau 2.1 : Répartition de la population de la région selon la nationalité, le milieu de résidence et le sexe en 2013 .....	17
Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région selon le département la nationalité, le milieu de résidence et le sexe en 2013 .....	18
Tableau 2.3 : Répartition de la population selon le sexe et le groupe d'âges .....	20
Tableau 2.4 : Age moyen et âge médian par département et par sexe .....	23
Tableau 2.5 : ISF par région et milieu de résidence .....	24
Tableau 2.6 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013 .....	26
Tableau 2.7 : Quotient de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013 .....	26
Tableau 2.8 : Répartition des personnes handicapées par département et milieu de résidence, selon le sexe .....	28
Tableau 2.9: Répartition de la population de Louga selon le département, le groupe d'âge et le sexe ...	72
Tableau 2.10: Déclaration des mariages à l'état civil par département et par milieu de résidence .....	72
Tableau 2.11: Possession d'acte de naissance ou de jugement supplétif par département et par milieu de résidence .....	72
Tableau 2.12 : Déclaration des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence .....	73

**Chapitre 3 : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET ACTIVITE ECONOMIQUE**

Tableau 3.1. : Niveau d'instruction par département selon le milieu de résidence .....	34
Tableau 3.2: Répartition en pourcentage du niveau d'instruction par département selon le sexe .....	35
Tableau 3.3: Répartition en pourcentage des personnes instruites par département et par sexe selon le niveau d'instruction atteint .....	35
Tableau 3.4 : Répartition des personnes instruites par département et par sexe selon le niveau d'instruction atteint .....	73
Tableau 3.5 : Répartition de la population par département et par groupe d'âge selon le milieu de résidence et la situation par rapport à l'occupation .....	73

**Chapitre 4 : MIGRATION**

Tableau 4.1 : Répartition de la migration interne durée de vie .....	40
Tableau 4.2 : Répartition des immigrants externes durée de vie selon la provenance .....	41
Tableau 4.3 : Répartition des émigrants externes durée de vie selon la destination .....	42
Tableau 4.4 : Répartition du solde migratoire durée de vie par sexe et par groupe d'âge .....	44
Tableau 4.5 : Répartition de la migration interne au cours des 5 dernières années .....	45
Tableau 4.6 : Répartition des immigrants des cinq dernières années selon la région de provenance .....	46
Tableau 4.7 : Répartition des émigrants des cinq dernières années selon la région d'accueil et la zone de départ .....	46
Tableau 4.8 : Le solde migratoire lors des 5 dernières années .....	48
Tableau 4.9 : La migration interne lors des 10 dernières années .....	49
Tableau 4.10 : Répartition des immigrants externes lors des 10 dernières années .....	49
Tableau 4.11: Répartition des émigrants de la région de Louga au cours des dix dernières années selon la destination .....	50
Tableau 4.12: Le solde migratoire lors des 10 dernières années .....	51

Tableau 4.13 : Répartition de la migration internationale selon le groupe d'âge (pourcentage en colonne) .....	52
Tableau 4.14 : Migration internationale selon la destination.....	54

### **Chapitre 5 : MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT**

Tableau 5.1: Répartition en pourcentage des ménages recensés par département selon le milieu de résidence et la taille des ménages.....	57
Tableau 5.2: Répartition des ménages ordinaires selon le département.....	57
Tableau 5.3: Répartition en pourcentage des CM par groupe d'âge et par sexe, selon la circonscription administrative .....	58
Tableau 5.4: Répartition en pourcentage des ménages par département selon certaines caractéristiques de l'habitat .....	59
Tableau 5.5: Répartition en pourcentage des ménages par département selon la densité du logement ..	60
Tableau 5.6: Répartition en pourcentage des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau .....	61
Tableau 5.7: Répartition en pourcentage des ménages selon le mode d'éclairage .....	62
Tableau 5.8: Répartition en pourcentage des ménages recensés selon type d'aisance .....	63

### **Chapitre 6 : AGRICULTURE**

Tableau 6.1: Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence .....	66
Tableau 6.2: Répartition en pourcentage des ménages agricoles par département et par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées .....	67
Tableau 6.3: Répartition en pourcentage des espèces élevées par département.....	67

## LISTE DES GRAPHIQUES

### Chapitre 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Graphique 2.1 : Pyramides des âges des effectifs de population de Louga .....	20
Graphique 2.2 : Rapport de masculinité.....	22
Graphique 2.3 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme .....	24
Graphique 2.4 : Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013.....	25

### Chapitre 3 : ALPHABETISATION, SCOLARISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Graphique 3.1: Alfabétisation totale (tous sexes confondus) .....	32
Graphique 3.2. : Alfabétisation des hommes .....	33
Graphique 3.3: Alfabétisation des femmes .....	34

### Chapitre 4 : MIGRATION

Graphique 4. 1 : Répartition des migrants lors des 5 dernières années par département et selon la région d'accueil .....	47
Graphique 4. 2: La migration externe lors des 10 dernières années .....	50
Graphique 4.3 : Répartition des émigrés internationaux selon l'âge et le sexe, par circonscription administrative .....	53

***ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES***

<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>BIT</b>	Bureau International du Travail
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CM</b>	Chef de ménage
<b>CNP</b>	Comité national de pilotage
<b>CR</b>	Communauté rurale
<b>CSRS</b>	Chefs de Service Régional de la Statistique et de la Démographie
<b>CTN</b>	Comité Technique National
<b>CTR</b>	Coordonnateurs Techniques Régionaux
<b>DAPSA</b>	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
<b>DF</b>	Descendance Finale
<b>DMIS</b>	Direction du Management de l'Information Statistique/ANSD
<b>DR</b>	Districts de Recensement
<b>DSDS</b>	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales/ANSD
<b>DSECN</b>	Direction des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale/ANSD
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EDS-MICS</b>	Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples
<b>EPC</b>	Enquête post Censitaire
<b>ESPS</b>	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
<b>IBGE</b>	Institut Brésilien de Géographie et de Statistique
<b>INECV</b>	Institut National de la Statistique du Cap-Vert
<b>ISF</b>	Indice Synthétique de Fécondité
<b>LOASP</b>	Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale
<b>MICS</b>	Multiple Indicators Cluster Survey
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>OIT</b>	Organisation Internationale du Travail
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisations Non Gouvernementales
<b>PDA</b>	Personal Digital Assistant

<b>PDU</b>	Plans directeurs d'urbanisme
<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>RGP</b>	Recensement Général de la Population
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RMM</b>	Rapport de Mortalité Maternelle
<b>RNA</b>	Recensement National de l'Agriculture
<b>RNE</b>	Recensement National de l'Elevage
<b>SICAP</b>	Société Immobilière du Cap-Vert
<b>SN-HLM</b>	Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés
<b>SSN</b>	Système Statistique National
<b>TBM</b>	Taux Brut de Mortalité
<b>TBN</b>	Taux Brut de Natalité
<b>TBPS</b>	Taux Brut de Préscolarisation
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TGFG</b>	Taux Global de Fécondité Générale
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>TMM</b>	Taux de Mortalité Maternelle
<b>TNS</b>	Taux Net de Scolarisation
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
<b>UNFPA</b>	Fonds des Nations pour la Population
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>USAID</b>	Agence Américaine pour le Développement International
<b>ZAC</b>	Zone d'Aménagement Concertée

## AVANT PROPOS

Le Sénégal a réalisé en 2013 le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), son quatrième recensement depuis l'indépendance. Cette opération qui rentre dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique avait comme objectif de répondre aux besoins des utilisateurs en données statistiques actualisées.

Ainsi, la publication des résultats définitifs en septembre 2014 a permis de répondre à certaines attentes en matière d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale. Cependant, la satisfaction des besoins au niveau décentralisé nécessitait l'élaboration de rapports régionaux du RGPHAE. En effet, dans le contexte de l'acte 3 de la décentralisation, il est devenu incontournable de disposer d'informations statistiques pertinentes à un niveau désagrégé.

L'élaboration du présent rapport tente de répondre à cet objectif de satisfaction des besoins des utilisateurs au niveau le plus fin. Elle a été rendue possible grâce à la mutualisation des efforts du gouvernement, de nos partenaires techniques et financiers et à la détermination de notre personnel à satisfaire la demande des utilisateurs.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite du RGPHAE, principalement les partenaires au développement, les autorités administratives et locales ainsi que tous les autres acteurs régionaux. Nos remerciements s'adressent également à nos équipes techniques qui ont fait montre d'un dévouement sans faille, aux agents de terrain qui ont sillonné toute l'étendue du territoire national en marquant ainsi un acte civique à la mesure de l'intérêt de ce projet pour le développement du pays. Nous restons également redevables à nos autorités religieuses et coutumières qui ont, à l'unanimité, soutenu cette opération. Nous remercions enfin la population sénégalaise pour l'accueil chaleureux réservé aux agents recenseurs lors de la collecte des données.

**Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

## INTRODUCTION GENERALE

Le Sénégal, à l'instar des autres pays africains, vient de réaliser son quatrième recensement de la population dans le cadre de la série des recensements de la population de la décennie

Le Sénégal a réalisé, du 19 novembre au 9 décembre 2013, son quatrième recensement général de la population, troisième recensement général de l'habitat, deuxième recensement général de l'agriculture et premier recensement général de l'élevage en mutualisant les moyens dans une opération unique dénommée « Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage - RGPHAE ». Ce recensement a permis de mettre à jour :

- les données sur les caractéristiques sociodémographiques de la population,
- les données sur les caractéristiques de l'Habitat,
- les données de référence pour les statistiques agro-pastorales courantes,
- les bases de sondage pour les enquêtes sociodémographiques et agro-pastorales,
- les données pour le suivi des objectifs de développement nationaux et mondiaux.

Ce recensement, qui s'est déroulé dans un contexte de restructuration du Système Statistique National (SSN), a permis à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) d'expérimenter un nouveau dispositif axé essentiellement sur le numérique, notamment en matière de supports de collecte (utilisation de PDA à la place des questionnaires papier), de système de stockage et de remontée des données (par l'utilisation sécurisée d'Internet) ainsi que de paiement des agents (par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent). Pour ce faire, elle a bénéficié de l'appui technique et logistique de l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistique (IBGE), qui lui a prêté 20 175 PDA (ordinateurs de poche) et fourni une assistance technique, ainsi que de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui a fourni une assistance technique.

Après l'élaboration des documents techniques et leur validation au cours des années 2010 et 2011, l'exécution technique du RGPHAE est entrée dans sa phase active en mars 2012 avec le démarrage de la cartographie censitaire. Elle s'est poursuivie avec différentes opérations test du dénombrement (pré-pilote, pilote et post pilote). Après

la révision des supports de collecte, du dispositif et des outils, le dénombrement de la population est réalisé dans la période du 19 novembre au 09 décembre 2013 dans tout le pays.

Ce dénombrement a été suivi par la phase de préparation et d'exécution de l'enquête post-censitaire, qui a permis de mesurer la couverture et la qualité du RGPHAE, le traitement des données, la rédaction des rapports provisoires et définitifs d'analyse des résultats. La rédaction des quatorze (14) rapports régionaux du RGPHAE entre dans ce cadre et devrait contribuer à la satisfaction des besoins en information de tous les utilisateurs, en général, et des acteurs régionaux, en particulier.

Le présent rapport s'articule autour de cinq principales parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Louga ; la deuxième partie présente l'état et la structure de la population observée en 2013 ; La troisième et la quatrième partie rendent compte des caractéristiques socioéconomique et culturelles de la population résidente et de la dynamique migratoire observée au moment du recensement. La cinquième partie de ce rapport est consacrée à l'analyse des questions relatives aux caractéristiques des ménages, à celles de l'habitat et au cadre de vie. La pratique de l'agriculture et de l'élevage au sein de la région de Lougafait l'objet du dernier chapitre.



Tout le monde  
compte !

## Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

### I.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Située entre la latitude 14°70 et 16°10 nord et la longitude 14°27 et 16°50 ouest, la région de Louga, avec une superficie de 24847 km<sup>2</sup>, est classée au troisième rang au niveau national derrière les régions de Tambacounda (59602 km<sup>2</sup>) et de Matam (29424 km<sup>2</sup>).

La région de Louga, frontalière avec cinq autres régions, bénéficie d'une façade maritime d'environ 50 kilomètres. Elle est limitée par les régions de :

- ✓ Saint-Louis au nord ;
- ✓ Diourbel et Kaffrine au sud ;
- ✓ Matam à l'est ;
- ✓ Thiès et l'Océan Atlantique à l'ouest.

### I.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région administrative de Louga est née en 1976 de l'ancienne région de Diourbel. Elle est scindée en trois départements (Kébémér Linguère et Louga) et compte onze (11) arrondissements avec un total de 48 Communautés Rurales. Les communes sont au nombre de sept (7) (Kébémér, Guéoul, Linguère, Dahra, Mbeuleukhé, Ndiagne et Louga). Environ, plus de 2500 établissements humains ont été répertoriés dans la région.

### I.3. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

La région de Louga compte 874193 habitants (RGPHAE 2013) dont 433715 hommes (49,6%) et 440478 femmes (50,4%). Cette population se caractérise par une structure par âge très jeune. Le niveau de fécondité est toujours élevé pour la région (indice synthétique égal à 5), même s'il demeure inférieur à la moyenne nationale qui s'établit à 5,1.

L'extrême jeunesse de la population induit une incidence socio-économique ou proportion d'enfants à charge (rapport population de moins de 15 ans sur la population des 15-59 ans) de 87,5% et un coefficient de dépendance économique — la proportion des moins de 15 ans et des plus de 60 ans sur la population active de 15 à 59 ans — qui traduit l'importance de la population à charge qui est de l'ordre de plus de 99%.

### I.4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET POTENTIALITE NATURELLES

La région présente un relief plat avec quelques formations dunaires surtout à l'Est. Elle se caractérise par son agriculture extensive et son élevage qui se meuvent dans un écosystème de plus en plus dégradé. Par suite d'une combinaison des intempéries naturelles et des activités anthropiques sur le milieu, celui-ci connaît une dégradation assez profonde.

En effet, depuis plus de deux décennies, la région de Louga reçoit de faibles précipitations variant entre 200 et 500 mm avec une répartition dans le temps et dans l'espace rarement uniforme. Cela a contribué à l'apparition de zones écologiquement homogènes :

- ✓ Dans le vieux bassin arachidier, on rencontre des sols ferrugineux tropicaux lessivés et dégradés en surface à cause des cultures sous pluies intenses et sans jachère. La couverture végétale est devenue un élément très rare et les dunes de sables se reconstituent au gré des vents assez forts pendant une bonne période de l'année.
- ✓ Au niveau de la zone des Niayes, notamment à l'Ouest des arrondissements de Ndande et Sakal et dans les terroirs semi-arides de Keur Momar Sarr, la situation paraît moins désastreuse. Au niveau des Niayes, la proximité de la

nappe phréatique et l'influence constante des alizés maritimes généralement humides adoucissent le milieu. Toutefois, l'ensevelissement des cuvettes à vocation maraîchère par du sable et le renforcement du peuplement humain au détriment des zones arides pourraient constituer une menace sérieuse à l'équilibre de certains sous-espaces présentant un micro climat particulier.

- ✓ La zone sylvopastorale, mieux arrosée que les parties Ouest et Nord de la région, reste remarquablement aride et à la proie des feux de brousse pendant la saison sèche en raison de l'influence quasi-permanente de l'harmattan. L'élevage y est l'activité principale.

### **I.5. ASPECTS ECONOMIQUES**

La région de Louga est une zone à vocation essentiellement agropastorale. En effet, l'économie régionale dépend essentiellement de l'agriculture et de l'élevage et dans une moindre mesure de la pêche du fait de la rareté des ressources halieutiques. Mais Louga est aussi une région de longue tradition culturelle.

C'est une région à économie très fluctuante qui vacille selon les performances ou contreperformances des activités rurales, qui, malgré la dégradation constante de l'environnement, arrivent à réaliser certains résultats intéressants. Mais la régression de la qualité des sols, l'insuffisance et la vétusté du matériel agricole et les aléas climatiques influent beaucoup sur les rendements des cultures pluviales dont l'avenir incertain constitue un facteur de promotion du maraîchage qui se développe au niveau des cuvettes des Niayes, des terroirs de Keur Momar Sarr et autour des forages.

L'élevage constitue l'une des activités maîtresses de la région en raison de l'appartenance d'une grande partie de son territoire (65%) à la zone sylvopastorale. Il occupe avec l'agriculture plus de 80% de la population. Il est de type extensif et transhumant avec la disponibilité de parcours naturels et l'existence de forages pastoraux. Grâce à l'importance des zones de pâturage (21 000 km<sup>2</sup>), à l'expérience longtemps acquise par les éleveurs et la présence d'unités pastorales mise en place par le PAPEL, la région de Louga constitue véritablement une zone d'élevage.

Le secteur secondaire est encore à la traîne, avec en bandoulière la fermeture d'unités industrielles est caractérisé par des difficultés structurelles, même si, par ailleurs, l'artisanat jouit d'une bonne réputation dans le domaine de la menuiserie, la tapisserie, la confection de chaussures, d'objets d'art et d'instruments de musique et la poterie.

Le commerce en général connaît un essor certain notamment au niveau du secteur informel très dynamique. Le dynamisme de ce secteur n'est malheureusement pas perceptible au niveau de l'économie sénégalaise du fait de l'absence de comptabilité des différents acteurs qui s'y déploient. D'autres activités de services nées des nouvelles technologies et du transport (cyber café, services de bureautique, mototaxis) émergent et occupent une bonne partie des jeunes.

Sur le plan social, selon les résultats de l'enquête village de 2009, l'indice global (ou indice composite) d'accès aux services sociaux de base en zone rurale est estimé à 350 dans la région de Louga, ce qui la classe au dixième rang national, même si, par ailleurs, il ya eu un accroissement substantiel de l'indice entre 2000 et 2009, soit 80,4%. Le taux d'accessibilité aux services sociaux de base est 70%, c'est-à-dire que 70% de la population rurale de la région a accès aux services sociaux de base.

L'analyse suivant le département laisse apparaître des disparités criardes en défaveur de Linguère notamment où l'indice global est estimé à 150 contre 400 pour Louga et Kébémér. Donc, 30% seulement des populations rurales du département de Linguère ont accès aux services sociaux de base alors que les proportions sont de 80% pour Louga et Kébémér.

Les communautés rurales dont l'indice d'accès aux services de base est en dessous de 250 sont considérées comme pauvres, c'est-à-dire que moins de 50% a accès aux services de base. Les communautés les plus pauvres, en termes d'accès aux services de base, sont concentrées dans la région de Louga pour près de 21% (13 sur 62) et 25 % des communautés rurales en situation de précarité (situées sur la ligne de pauvreté) sont de la région de Louga.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



## Chapitre II : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

### Résumé

*Dans le cadre de ce Recensement, il ressort que, en décembre 2013, la population résidente dans la région de Louga est évaluée à 874 193 habitants dont 49,6% d'hommes et 50,4% de femmes.*

*Cette population se caractérise par sa jeunesse. L'âge moyen de la population est de 22 ans et la moitié de la population a 17 ans (âge médian).*

*La population résidente est en majorité rurale avec 78,3 % contre 21,8 % de citadins. Sur le plan de la répartition spatiale, il existe une disparité dans le peuplement des circonscriptions administratives (département) de la région. Le département Louga, avec 373 211 habitants, est le département le plus peuplé.*

## Introduction

L'étude de l'état et de la structure de la population est d'une importance capitale en démographie car donnant, à un moment donné, les niveaux et tendances.

La population résidente de la région de Louga est constituée des résidents présents (RP) et des résidents absents (RA). Ces résidents sont soit de nationalité sénégalaise soit des non Sénégalais.

Ce présent chapitre se propose d'étudier le volume, la répartition spatiale et la structure de la population de la région de Louga

### II.1. ETAT DE LA POPULATION

Le tableau 2.1 donne la répartition de la population de la région de Louga selon la nationalité et le milieu de résidence. L'analyse de ce tableau montre que 99,8% des résidents de la région (872117 personnes) sont de nationalité sénégalaise contre seulement 0,2% d'étrangers (2076 personnes). La population de la région de Louga est majoritairement rurale ; 78,3% de la population réside en milieu rural. La répartition de la population de la région selon le sexe et la nationalité révèle que les Sénégalais constituent 99,7% (432422 hommes) des résidents (contre 1293 étrangers) de sexe masculin et 99,8%(439694 femmes) de l'ensemble des femmes (pour 783 non sénégalaises). Cette répartition est la même selon le milieu de résidence. Autrement dit, on trouve moins de femmes étrangères dans la région de Louga que d'hommes étrangers.

**Tableau 2.1 : Répartition de la population de la région selon la nationalité, le milieu de résidence et le sexe en 2013**

Milieu de Résidence	Nationalité	SEXE					
		Masculin		Féminin		Ensemble	
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Urbain	sénégalaise	91433	99,4	97290	99,6	188723	99,5
	autres nationalités	580	0,6	379	0,4	959	0,5
	<b>Total</b>	<b>92013</b>	<b>100,0</b>	<b>97669</b>	<b>100,0</b>	<b>189682</b>	<b>100,0</b>
Rural	sénégalaise	340989	99,8	342405	99,9	683394	99,8
	autres nationalités	713	0,2	404	0,1	1117	0,2
	<b>Total</b>	<b>341702</b>	<b>100,0</b>	<b>342809</b>	<b>100,0</b>	<b>684511</b>	<b>100,0</b>
Ensemble	sénégalaise	432422	99,7	439694	99,8	872117	99,8
	autres nationalités	1293	0,3	783	0,2	2076	0,2
	<b>Total</b>	<b>433715</b>	<b>100,0</b>	<b>440478</b>	<b>100,0</b>	<b>874193</b>	<b>100,0</b>

**Source : ANSD. RGPHAE 2013**

Comme au niveau régional, il est important de faire une analyse pour appréhender la distribution de la population selon la nationalité et le milieu de résidence dans les trois départements. D'abord, il faut signaler que le département de Louga est le plus peuplé de la région avec une population de 373211 habitants (42,7%) suivi du département de Kébémér avec 259085 habitants (29,6%) et enfin Linguère avec une population de 241897 habitants (27,7%).

La répartition de la population selon la nationalité, le département et le milieu de résidence ne présente pas de variations importantes par rapport à la distribution globale au niveau régional. La population globale est quasiment composée de nationaux et dans presque les mêmes proportions, quel que soit le département, soit 99,7% de Sénégalais à Louga et 99,8% respectivement à Kébémér et Linguère.

Les étrangers qui vivent dans la région de Louga (0,2% de la population résidente) sont localisés principalement dans le département de Louga, soit 51,4% (1067 personnes en 2013 contre 26,5% (550 étrangers) et 22,1% (459 étrangers) respectivement dans les départements de Kébémér et Linguère.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes dans la communauté étrangère, quel que soit le département ou le milieu de résidence. Dans le département de Louga, les étrangers vivent pratiquement dans le milieu urbain.

**Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région selon le département la nationalité, le milieu de résidence et le sexe en 2013**

Département	Milieu de Résidence	Nationalité	SEXE					
			Masculin		Féminin		Ensemble	
			Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
KEBEMER	Urbain	Sénégalaise	13317	99,7	14506	99,7	27822	99,7
		autres nationalités	38	0,3	45	0,3	83	0,3
		Total	13355	100	14551	100	27905	100
	Rural	sénégalaise	115350	99,7	115363	99,9	230713	99,8
		autres nationalités	336	0,3	131	0,1	467	0,2
		Total	115685	100	115494	100	231180	100
	<b>Total</b>	sénégalaise	128666	99,7	129869	99,9	258535	99,8
		autres nationalités	374	0,3	177	0,1	550	0,2
		<b>Total</b>	<b>129040</b>	<b>100</b>	<b>130045</b>	<b>100</b>	<b>259085</b>	<b>100</b>
	LINGUERE	Urbain	sénégalaise	24711	99,7	25104	99,8	49815
autres nationalités			79	0,3	38	0,2	117	0,2
Total			24790	100	25142	100	49932	100
Rural		sénégalaise	96877	99,8	94746	99,8	191623	99,8
		autres nationalités	193	0,2	149	0,2	342	0,2
		Total	97069	100	94896	100	191965	100

Département	Milieu de Résidence	Nationalité	SEXE					
			Masculin		Féminin		Ensemble	
			Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
	Total	sénégalaise	121587	99,8	119850	99,8	241438	99,8
		autres nationalités	272	0,2	188	0,2	459	0,2
		<b>Total</b>	<b>121859</b>	<b>100</b>	<b>120038</b>	<b>100</b>	<b>241897</b>	<b>100</b>
LOUGA	Urbain	sénégalaise	53406	99,1	57680	99,5	111086	99,3
		autres nationalités	463	0,9	296	0,5	759	0,7
		<b>Total</b>	<b>53869</b>	<b>100</b>	<b>57976</b>	<b>100</b>	<b>111845</b>	<b>100</b>
	Rural	sénégalaise	128763	99,9	132296	99,9	261058	99,9
		autres nationalités	185	0,1	123	0,1	308	0,1
		<b>Total</b>	<b>128947</b>	<b>100</b>	<b>132419</b>	<b>100</b>	<b>261366</b>	<b>100</b>
	Total	sénégalaise	182169	99,6	189975	99,8	372144	99,7
		autres nationalités	648	0,4	419	0,2	1067	0,3
		<b>Total</b>	<b>182816</b>	<b>100</b>	<b>190394</b>	<b>100</b>	<b>373211</b>	<b>100</b>

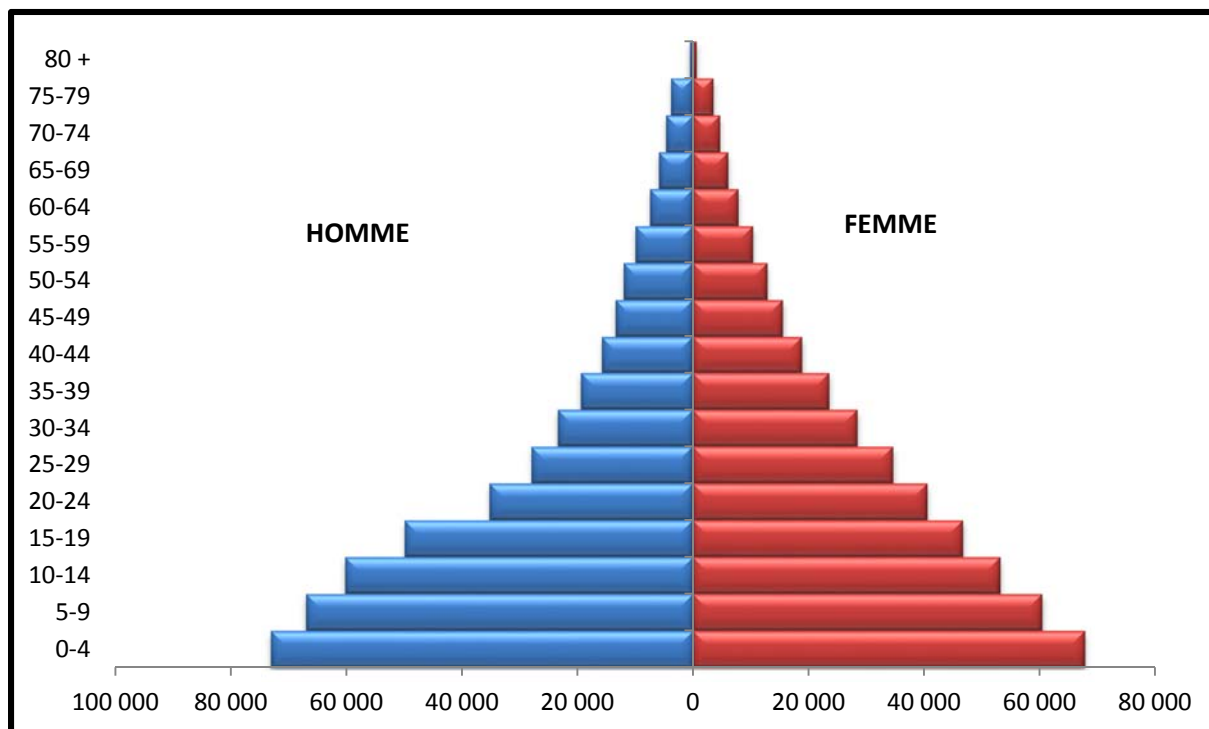
Source: ANSD. RGPHAE 2013

## II.2. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE

Pour faire une étude de qualité de la population d'une localité donnée, il est nécessaire de mettre l'accent sur la structure par âge et par sexe. Pour ce faire, le graphique naturel permettant de mieux appréhender cette structure est la pyramide des âges. Une analyse fine de cette pyramide sera combinée avec le rapport de masculinité pour savoir plus sur la structure de la population par âge et par sexe.

Le graphique ci-dessous montre que la région de Louga, à l'instar du Sénégal et des autres pays en développement, a une population très jeune. En effet, la pyramide a une base très élargie et un sommet très rétréci traduisant une population fortement jeune et des effectifs très faibles pour le troisième âge contrairement à beaucoup de pays développés. La jeunesse de la population peut être expliquée par une forte natalité et une baisse de la mortalité infantile mais aussi par une espérance de vie très faible qui avoisine les 50 ans. Cette transition démographique est un phénomène à tenir en compte dans les politiques relatives à la démographie.

Graphique 2.1 : Pyramides des âges des effectifs de population de Louga en 2013



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Ce constat sur la pyramide des âges peut être mieux appréhendé grâce au tableau 2.3 qui présente la répartition de la population selon le sexe et le groupe d'âge. Il montre que les moins de 40 ans dans la région de Louga représente 81,48% de la population. Ceci est la preuve que la population de Louga à l'instar du Sénégal est très jeune. Cette population jeune pourrait être un atout pour le développement dans le cas où elle est qualifiée. Cette population jeune bien formée permettrait, à la région de Louga de renforcer ses ressources humaines. Cette population est aussi marquée par la prédominance des effectifs des femmes, notamment pour les tranches d'âge comprises entre 20 et 54 ans. Ce déséquilibre est mis en évidence par le graphique 2.2 représentant les rapports de masculinité dans les différents groupes d'âge.

Tableau 2.3 : Répartition de la population selon le sexe et le groupe d'âges

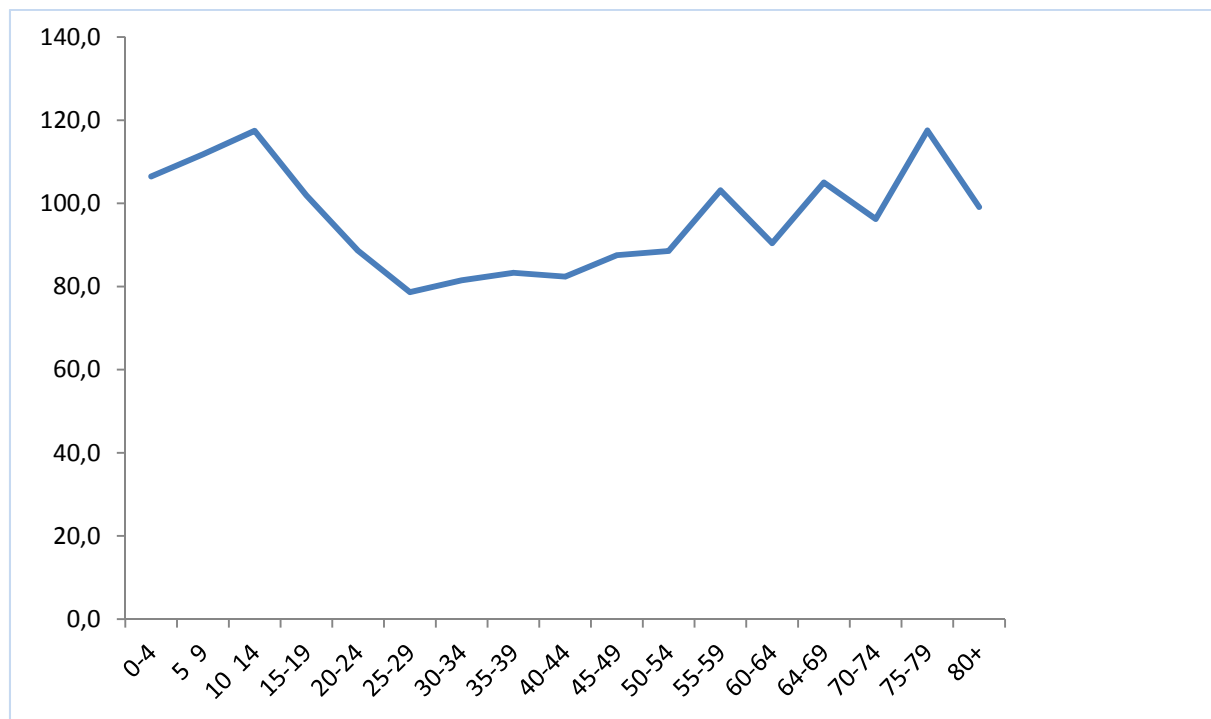
Groupe d'âge	Région de Louga				
	Homme	Femme	Ensemble	RM	Poids des groupes d'âge
0- 4 ans	67191	63113	130304	106,5	14,9
5 - 9 ans	72953	65267	138220	111,8	15,8
10-14 ans	61953	52748	114701	117,5	13,1
15- 19 ans	48217	47297	95514	101,9	10,9
20- 24 ans	35145	39684	74829	88,6	8,6
25- 29 ans	28020	35626	63646	78,7	7,3
30- 34 ans	24045	29502	53547	81,5	6,1

Groupe d'âge	Région de Louga				
	Homme	Femme	Ensemble	RM	Poids des groupes d'âge
35- 39 ans	18873	22652	41525	83,3	4,8
40- 44 ans	17199	20879	38078	82,4	4,4
45- 49 ans	11937	13639	25576	87,5	2,9
50- 54 ans	13061	14753	27814	88,5	3,2
55- 59 ans	8881	8612	17493	103,1	2
60- 64 ans	8537	9441	17978	90,4	2,1
64- 69 ans	4844	4613	9457	105	1,1
70- 74 ans	5398	5609	11007	96,2	1,3
75- 79 ans	3065	2608	5673	117,5	0,6
80 + ans	4394	4433	8827	99,1	1
<b>Total</b>	<b>433715</b>	<b>440477</b>	<b>874192</b>	<b>98,5</b>	<b>100</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le rapport de masculinité est un indicateur important dans l'étude de la population d'un pays ou d'une localité. Les résultats du RGPHAE de 2013 montrent que la population de Louga est jeune. Le graphique suivant donnant le rapport de masculinité qui est défini comme étant le nombre d'hommes pour cent femmes, montre que dans le groupe d'âge 20-54 ans, il y'a plus de femmes que d'hommes. Concernant les moins de 20 ans, on constate qu'il y'a plus de garçons que de filles. Les naissances de garçons sont plus élevées que celles de filles, mais à partir de 20 ans, on note plus de femmes que d'hommes. Cette inversion de tendance pourrait être expliquée par le fait que, presque partout au monde, l'espérance de vie à la naissance des femmes est plus grande que celle des hommes. Ceci est sans doute causé par le fait que les hommes sont plus exposés à des activités à haut risque dans la vie en générale et dans leurs métiers en particulier. A partir de l'âge de la retraite, on note une fluctuation du rapport de masculinité, c'est-à-dire à partir de 55 ans, on voit des groupes d'âges où l'on trouve plus d'hommes que de femmes et d'autres plus de femmes que d'hommes. Ceci pourrait être expliqué par le fait qu'à partir de cet âge, les hommes ne sont plus exposés comme ils l'étaient pendant leurs activités.

Graphique 2.2 : Rapport de masculinité



Source : ANSD. RGPHAE 2013

L'âge moyen ou la moyenne d'âge peut être défini comme étant la moyenne de l'âge des habitants d'une localité donnée. C'est un indicateur démographique qui permet d'appréhender l'état du vieillissement de la population ou l'état de la population potentiellement active de la localité. Par contre, l'âge médian est l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux (une moitié jeune et une autre moitié plus âgée). Ainsi, le tableau 2.4 suivant donne l'âge moyen et l'âge médian par département et par sexe dans la région de Louga. L'analyse de ce tableau montre un âge moyen de 22 ans dans la région et un âge médian de 17 ans. Ce qui témoigne de la jeunesse de la population de Louga. Autrement dit, la moitié de la population de la région a moins de 17 ans et il est fort probable de trouver dans la région un individu âgé de 22 ans. Il faut noter que c'est la population masculine qui est plus jeune que celle féminine dans la mesure où les âges moyen et médian se situent à 22 ans et à 16 ans pour la première et à 23 ans et à 18 ans pour la seconde. Cette tendance est la même, quel que soit le département.

Tableau 2.4 : Age moyen et âge médian par département et par sexe

Département	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	AGE		AGE		AGE	
	Moyen	Médian	Moyen	Médian	Moyen	Médian
KEBEMER	22	16	23	18	22	17
LINGUERE	22	16	23	18	22	17
LOUGA	22	16	23	19	23	17
Région	22	16	23	18	22	17

Source : ANSD. RGPHAE 2013

## II.3. FECONDITE

### II.3.1. DEFINITION

La fécondité constitue l'un des phénomènes démographiques les plus déterminants de la dynamique des populations. Plusieurs indicateurs peuvent servir à mesurer son ampleur et sa tendance au cours d'une période.

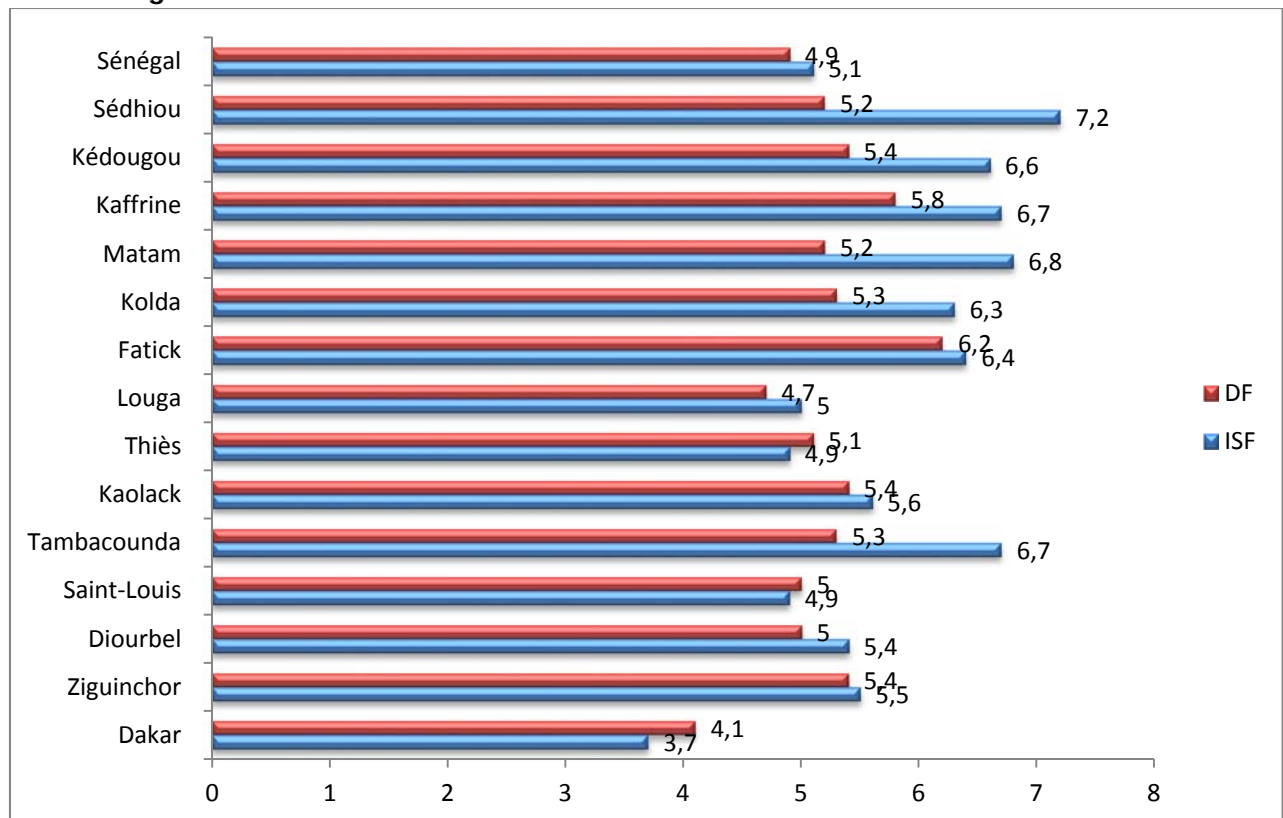
Pour apprécier la fécondité au sein de la région de Louga, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) est calculé. Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, cet indicateur représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze mois ayant précédé le recensement. Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observés au cours de cette période.

### II.3.2. NIVEAU DE LA FECONDITE

Le nombre total de naissances vivantes pour un groupe de femmes donné résume l'expérience reproductive de ces femmes depuis leur première naissance jusqu'à la date du recensement. Au niveau de Louga, le nombre moyen de naissances des femmes de 45-49 ans, ou Descendance Finale qui est de 4,7, se rapproche de la fécondité actuelle (ISF : 5). Cet écart de seulement de 0,3 enfant montre que la fécondité reste quasi invariable. Le même schéma est observé dans les régions de Fatick, et Kaolack.

L'analyse différentielle selon le milieu de résidence montre que le niveau de fécondité est plus élevé en milieu rural. En effet, dans la région de Louga, la fécondité des femmes vivant en milieu rural est de 5,2 contre 4,3 en milieu urbain.

**Graphique 2.3 : Fécondité du moment (ISF 15-49 ans) et fécondité passée (DF 45-49 ans) selon la région de résidence de la femme**



Source : ANSD.RGPHAE2013

**Tableau 2.5 : ISF par région et milieu de résidence**

Région	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
Dakar	3,6	4,6	3,7
Ziguinchor	4,8	6,2	5,5
Diourbel	4,3	5,7	5,4
Saint-Louis	4,1	5,6	4,9
Tambacounda	5,5	7,1	6,7
Kaolack	4,4	6,4	5,6
Thiès	4,4	5,5	4,9
Louga	4,3	5,2	5
Fatick	5,8	6,6	6,4
Kolda	5,3	6,7	6,3
Matam	7,2	6,7	6,8
Kaffrine	4,6	7,2	6,7
Kédougou	5,8	6,9	6,6
Sédhiou	5,8	7,6	7,2
Sénégal	4,1	6,2	5,1

Source : ANSD.RGPHAE2013

## II.4. MORTALITE

Pour apprécier la situation sanitaire de la population de la région de Fatick, des données sur les décès des douze derniers mois ont été collectées lors du RGPHAE. L'analyse de cette information a permis d'évaluer le niveau global de la mortalité ainsi que la structure par âge des décès.

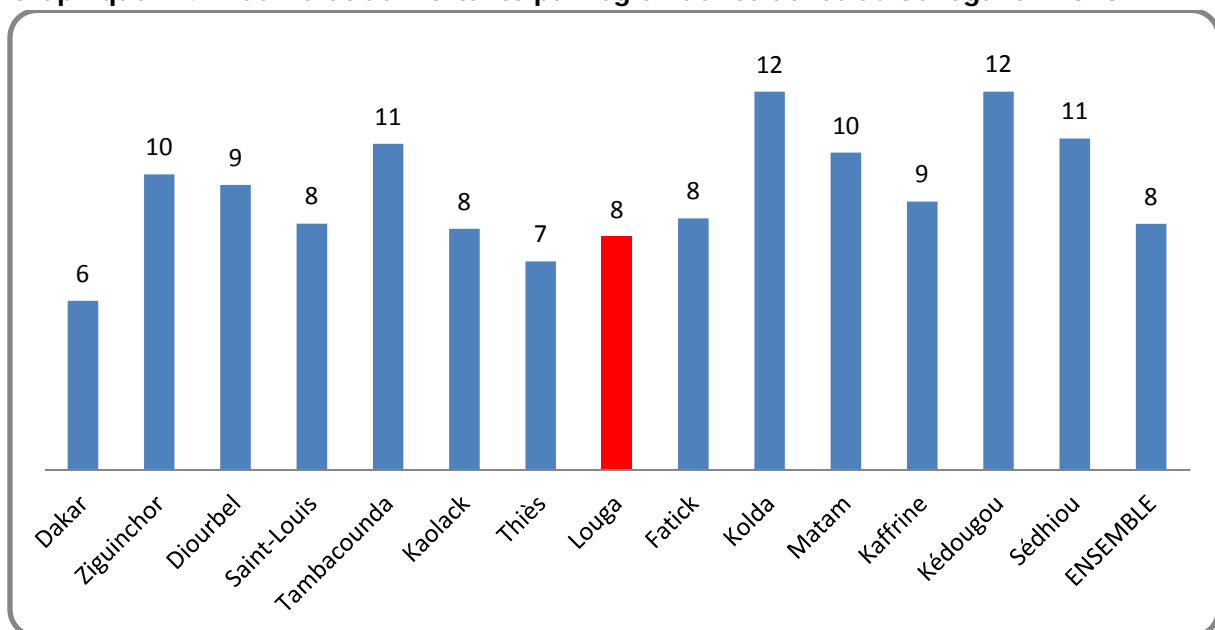
Le taux brut de mortalité dans la région de Louga est de 8 ‰ habitants. La région se situe donc à hauteur de la moyenne nationale.

L'analyse des risques de décès des enfants avant l'âge de cinq ans révèle une situation sanitaire stable de la région. En 2011, Les résultats de l'EDS MICS 2011 faisaient état d'un taux de mortalité infanto juvénile de 80‰.

En 2013, le taux de mortalité infanto juvénile de la région de Louga est toujours égal à 80‰. La région de Louga enregistre un taux de mortalité infanto-juvénile inférieur à la moyenne nationale.

L'analyse de la structure des décès permet de calculer l'espérance de vie sous l'hypothèse d'une mortalité par âge constante au fil du temps. En se basant sur les données de 2013, l'espérance de vie au niveau de la région de Louga est estimée à 66 ans. Cette espérance de vie est plus élevée chez les femmes (67ans) que chez les hommes (66 ans).

**Graphique 2.4 : Taux brut de mortalité par région de résidence au Sénégal en 2013**



Source : ANSD.RGPHAE2013

**Tableau 2.6 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe, la région de résidence et le milieu de résidence au Sénégal en 2013**

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	68,4	70,9	69,6
Ziguinchor	62,8	62,9	62,9
Diourbel	61	64,6	62,8
Saint-Louis	63,6	65,5	64,5
Tambacounda	57,6	58,1	57,8
Kaolack	62,8	66,3	64,6
Thiès	66,8	69,6	68,2
Louga	65,6	66,8	66,2
Fatick	63,5	66,6	65,1
Kolda	54,6	54,7	54,7
Matam	59,3	61,5	60,4
Kaffrine	60,8	65,3	62,9
Kédougou	55	55,1	55
Sédhiou	56,2	57,9	57,1
<b>Milieu de résidence</b>			
URBAIN	66,2	68,6	67,4
RURAL	61,1	64,3	62,7
ENSEMBLE	63,2	66,5	64,8

Source : ANSD.RGPHAE2013

**Tableau 2.7 : Quotient de mortalité infanto-juvénile selon le sexe, la région et le milieu de résidence au Sénégal en 2013**

Région	Homme	Femme	Ensemble
Dakar	62,2	61,3	61,7
Ziguinchor	56,2	81,8	68,8
Diourbel	99,6	95,9	97,8
Saint-Louis	90,6	90,6	90,7
Tambacounda	132	137,2	134,5
Kaolack	76,5	85,9	81,1
Thiès	57	57,2	57,1
Louga	77,9	83	80,4
Fatick	72,8	74,2	73,5
Kolda	154,5	160,4	157,4
Matam	93,2	90,5	91,8
Kaffrine	97,5	79,7	88,9
Kédougou	145,5	163,7	154,2
Sédhiou	127,2	125,5	126,3
<b>MILIEU DE RESIDENCE</b>			
URBAIN	53,8	58,4	56
RURAL	98,3	89,8	94,2
ENSEMBLE	81	76,3	78,7

Source : ANSD.RGPHAE2013

## II.5. PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La notion de handicap a été définie dans le RGPHAE comme étant une caractéristique qui distingue les groupes de personnes vivant avec un handicap des autres groupes de population. De façon générale, le handicap implique l'interaction des capacités fonctionnelles d'une personne avec ses environnements physique, culturel et politique. Plus spécifiquement, les personnes vivant avec un handicap sont par définition les personnes qui risquent, plus que l'ensemble de la population, de se heurter à des limites dans l'exécution de certaines tâches ou la participation à des activités relatives à certaines fonctions. Pour apprécier la prévalence du handicap au sein de la région de Louga, les variables suivantes sont utilisées :

- L'acuité visuelle et auditive
- La locomotion
- Les capacités intellectuelles.

Pour ces différentes catégories de handicap, il s'agit davantage de la limitation fonctionnelle que de handicap physique. En d'autres termes, les personnes ayant recours à des outils spécifiques permettant de pallier leur handicap physique ne sont pas considérées comme handicapées dans le recensement.

La distribution de la population vivant ou non avec un handicap selon le département, le sexe et le milieu de résidence est donnée dans le tableau 2.8.

Ainsi, il ressort des données du RGPHAE que dans la région de Louga, la prévalence du handicap est de 5,7% (47 507 individus vivant avec un handicap).

Cette proportion est pratiquement la même aussi bien en milieu rural (5,8%) qu'en milieu urbain (5,6%).

La population du département de Linguère renferme la plus forte proportion de personnes vivant avec un handicap, soit 7,3%. Le département de Kébémér est le moins touché avec un pourcentage de 4,8% personnes, tous sexes confondus, touchées contre 5,4% pour le département de Louga.

L'analyse du handicap dans la population de la région de Louga en 2013 révèle que les femmes sont relativement plus touchées, 5,9% d'entre elles vivent avec un handicap contre 5,6% pour le sexe masculin.

En dehors du département de Kébémér où on note une plus forte proportion de personnes vivant avec un handicap dans la population masculine, soit 4,8% (4,7% chez les femmes), c'est le phénomène inverse qui est observé.

**Tableau 2.8 : Répartition des personnes handicapées par département et milieu de résidence, selon le sexe**

Département	Milieu de résidence	SEXE									
		Masculin			Féminin			Total			
		prévalence handicap			prévalence handicap			prévalence handicap			Proportion handicap(%)
		non handicapé	handicapé	Total	non handicapé	handicapé	Total	non handicapé	handicapé	Total	
Kébémér	Urbain	11553	491	12044	13440	620	14059	24993	1111	26104	4,3
	Rural	102746	5262	108008	106562	5357	111920	209308	10619	219927	4,8
	Total	114299	5753	120052	120002	5977	125979	234301	11730	246031	4,8
Linguère	Urbain	21239	1379	22618	22615	1893	24508	43854	3272	47126	6,9
	Rural	84484	6555	91039	84785	6882	91667	169269	13437	182706	7,4
	Total	105723	7935	113657	107400	8774	116175	213123	16709	229832	7,3
Louga	Urbain	46754	2345	49098	52734	3224	55958	99488	5569	105057	5,3
	Rural	112997	6454	119451	120558	7045	127603	233555	13499	247054	5,5
	Total	159750	8799	168549	173292	10269	183561	333042	19068	352110	5,4
Total	Urbain	79545	4215	83761	88789	5737	94526	168334	9952	178287	5,6
	Rural	300226	18271	318498	311906	19284	331189	612132	37555	649687	5,8
	Total	379772	22487	402258	400695	25020	425715	780467	47507	827974	5,7

Source : ANSD. RGPHAE 2013

## Conclusion

L'analyse de la structure par âge et sexe de la population de la région de Louga révèle une prédominance des jeunes avec un âge moyen de 22 ans et la moitié de la population est âgé de moins de 17 ans. On remarque également un léger déséquilibre en faveur du sexe féminin et une faiblesse de l'effectif des personnes âgées. La présence d'étrangers résidant dans la région de Louga demeure faible. D'autre part, la répartition de la population sur l'espace régional est marquée par des disparités entre les départements.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre III : ALPHABETISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION

### Résumé

*Les résultats du RGPHAE révèlent que 34,3% de la population de la région de Louga âgés d'au moins dix ans sait lire et écrire dans une langue quelconque (42,2% chez les hommes contre 27,1% chez les femmes).*

*En matière d'instruction, le Recensement montre que 52,4% de la population de la région de Louga est instruite. La plus faible proportion de population instruite est enregistrée dans le département de Linguère (36,6%).*

## Introduction

Considérée comme un facteur de développement humain de par sa contribution à l'acquisition de connaissances utiles et l'aide à l'insertion et à la participation active dans l'espace sociétal qu'elle apporte, l'éducation est reconnue comme un droit pour tous. Ce qui a conduit la communauté internationale, en 2000, à s'engager pour l'atteinte d'un objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, mais aussi l'atteinte de l'objectif d'amélioration de 50% de la population de 15 ans ou plus sachant lire et écrire à travers le volet « Alphabétisation ».

Des évaluations, à travers des enquêtes et études, sont régulièrement faites pour apprécier les avancées opérées dans ces domaines. Le RGPHAE a réservé une partie à ce volet en incluant des questions relatives, d'une part, à la capacité des individus à lire et à écrire dans une langue quelconque et d'autre part, à la fréquentation scolaire.

Les résultats du RGPHAE peuvent servir à renseigner les différents indicateurs. Le chapitre comporte deux sections. La première qui traite de l'alphabétisation examine la répartition des personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque. La deuxième section aborde la situation dans les différents cycles de l'éducation que sont le préscolaire, l'élémentaire, le moyen, le secondaire et le supérieur.

### III.1. DEFINITION DES CONCEPTS

Le lancement de l'éducation pour tous en 2000 a engendré au Sénégal un processus continu d'amélioration du système éducatif. Etant un des principaux investissements en capital humain, l'éducation constitue l'une des priorités pour l'Etat du Sénégal absorbant ainsi 40% du budget national. S'inscrivant dans cette logique, le recensement de la population du Sénégal de 2013 s'est penché sur cette thématique à travers des questions sur la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, l'alphabétisation et la formation professionnelle.

Ainsi dans cette partie, il sera question de définir les concepts utilisés et de faire l'évaluation des données.

Dans la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la formation professionnelle, un certain nombre de concepts a été utilisé. Ainsi, le but de cette partie est de les définir.

### ✓ *Aptitude à lire et à écrire dans une langue*

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958).

L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

### ✓ *Niveau d'instruction*

Il fait référence au nombre d'années d'étude accomplies ou au degré atteint. D'après la définition de l'UNESCO, « le niveau d'instruction d'une personne est celui qui correspond à la dernière année d'étude accomplie et/ou au plus haut degré atteint ou suivi à son terme par cette personne dans le système d'enseignement ordinaire, d'éducation spéciale ou d'éducation d'adultes de son État ou d'un autre État » (UNESCO, 1979).

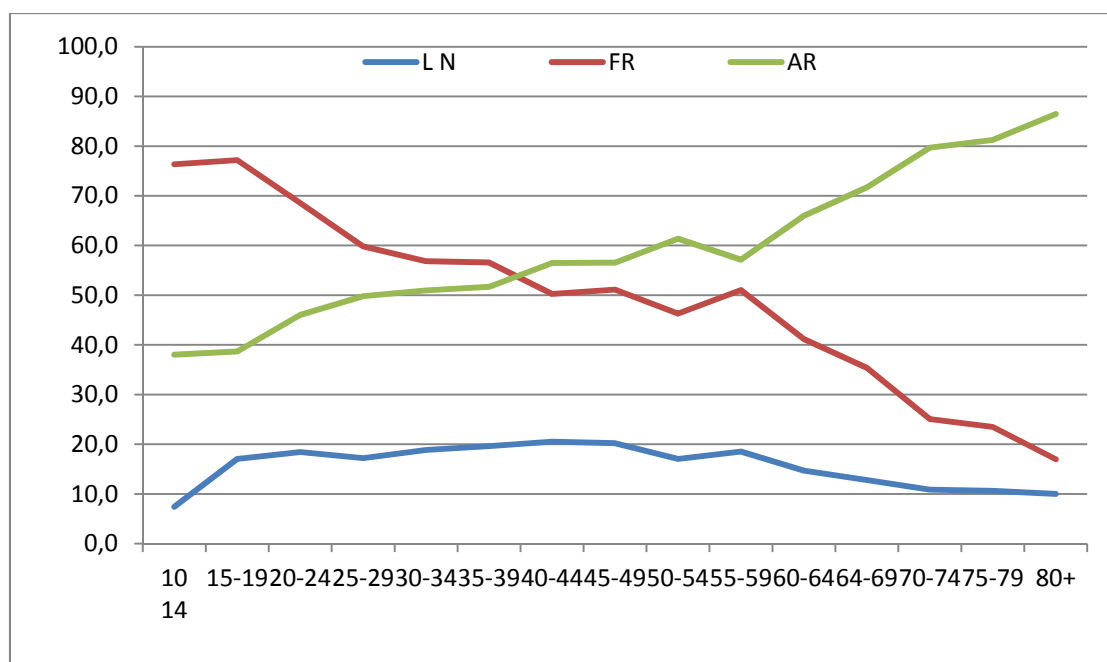
## III.2. ALPHABETISATION

Les résultats du RGPHAE montrent que, dans la région de Louga, seuls 34,3% de la population âgée de 10ans ou plus sait lire et écrire dans une langue quelconque. Cette proportion varie selon le sexe ; elle est de 42,2% chez les hommes contre 27,1% chez les femmes.

Le graphique 3.1 concerne l'alphabétisation dans la région et pour les deux sexes en langue nationale (LN), française (FR) ou arabe (AR). L'analyse de ce graphique montre que le taux d'alphabétisation en langue nationale (LN) est le plus faible et varie entre 8% et 20%. Il faut noter que pour l'alphabétisation en langue nationale, le taux le plus faible s'obtient chez les adolescents, c'est-à-dire entre 10 et 14 ans. Ce taux évolue considérablement jusqu' aux âges compris entre 40 et 44 ans où il atteint son pic à 20% ; ensuite, il redescend jusqu'à 80 ans et plus où il est voisinage de 10%. Il ressort de ce graphique que le taux d'alphabétisation en français est plus important de celui en arabe dans la région de Louga chez les moins de 40 ans. En effet, chez les personnes âgées de 10 à 40 ans dans la région, le taux

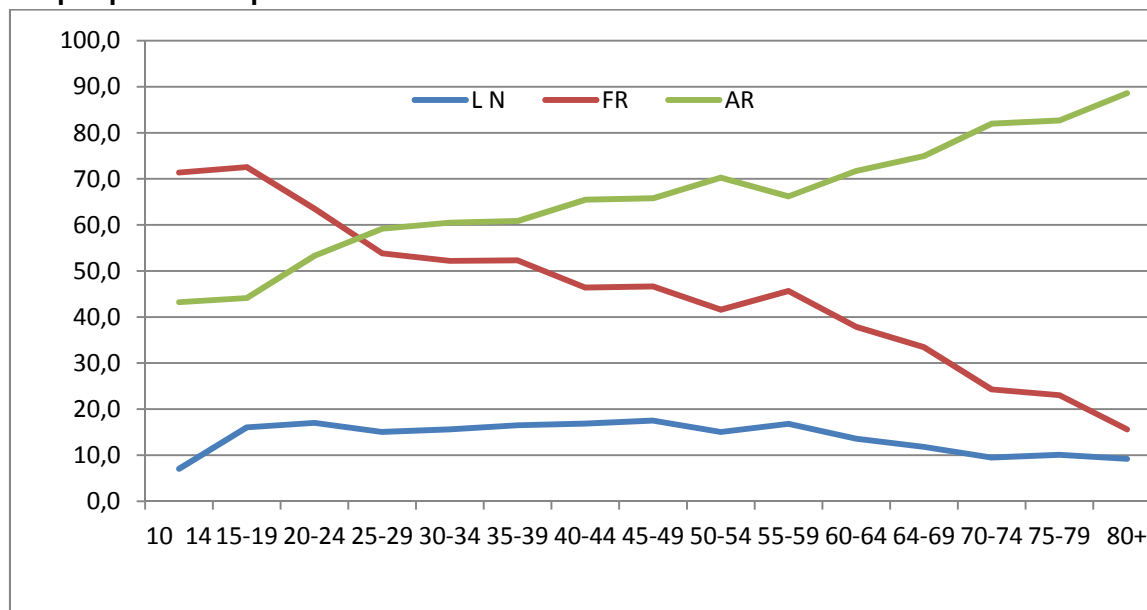
d’alphabétisation en français s’est situé entre 76% et 55%, alors que pour l’arabe, il se situe entre 38% et 55%. C’est dans le groupe d’âge 40-44 ans que l’on trouve une égalité entre les taux d’alphabétisation en français et en arabe. Au-delà de ce groupe d’âge, on constate que c’est le taux en arabe qui domine celui en français.

**Graphique 3.1: Alphabétisation totale (tous sexes confondus)**



**Source :** ANSD. RGPHAE 2013

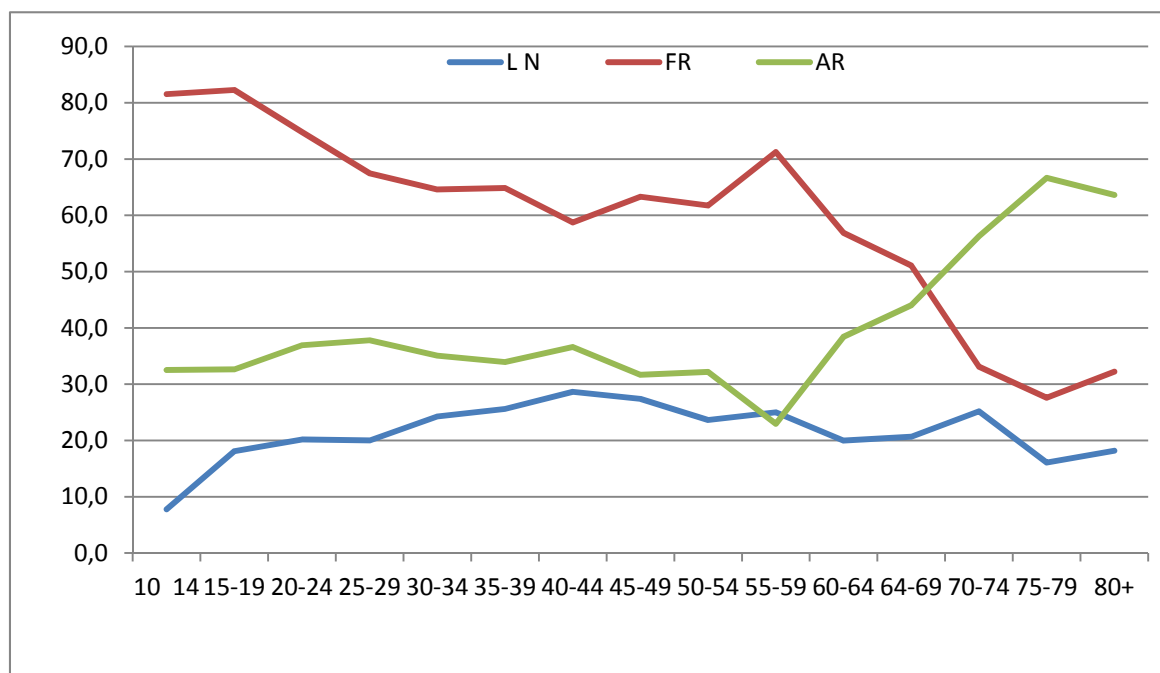
La tendance générale est respectée en ce qui concerne l’alphabétisation en langue nationale au niveau masculin. En effet, comme dans la situation globale, le taux d’alphabétisation masculine en langue nationale varie entre 8% et 18% dans la région de Louga. Ce taux est voisin de 8% chez les 10-14 ans et atteint son maximum à 18% chez les 45-49 ans et continue à baisser jusqu’à 10% chez les plus vieux, c’est-à-dire les 80 ans et plus. S’agissant des taux d’alphabétisation masculine en langues arabe et française, ils varient en sens inverse. Pour les groupe d’âge 10-14 ans jusqu’à 20-24 ans, le taux d’alphabétisation masculine en langue français est plus élevé que celui en langue arabe et c’est le contraire au-delà de 25 ans.

**Graphique 3.2 : Alphabétisation des hommes**

**Source :** ANSD. RGPHAE 2013

Le graphique 3.3 donne le taux d'alphabétisation des femmes en langue nationale, française et arabe. L'analyse de ce graphique montre que contrairement aux hommes, les femmes s'intéressent beaucoup plus à l'alphabétisation en langue nationale. En effet, ce taux varie entre 8% et 18% chez les hommes, alors qu'on constate chez les femmes une variation de 8% à 30%. Le maximum est atteint par le groupe d'âge 40 – 44 ans. S'agissant du taux d'alphabétisation en langue arabe, il est voisin de 32% chez les 10-14ans et croit jusqu'à 38% chez les 25-29 ans ; ensuite, il diminue jusqu'à 22% chez 55-59 ans avant de croître à nouveau jusqu'à atteindre son maximum qui est voisin de 67% chez les 75-79 ans. Quant au taux d'alphabétisation en langue française, il varie en sens inverse avec l'âge dans la région ; autrement dit, ce taux est plus élevé chez les jeunes que chez les plus vieux et a varié de 83% à 28%.

**Graphique 3.3: Alphabétisation des femmes**



Source : ANSD. RGPHAE 2013

### III.3. NIVEAU D'INSTRUCTION

Le tableau 3.1 donne le niveau d'instruction par département selon le milieu de résidence. L'analyse de ce tableau montre que 52,4% de la population du département de Louga sont instruits, ce taux est de 36,6% et 47,1% dans, respectivement, les départements de Linguère et Kébémér. Le niveau d'instruction est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain et ceci dans tous les trois départements. En effet, dans le département de Louga, 71,5% de la population est instruite en milieu urbain contre 44,2% en milieu rural. Pour le département de Linguère, 66,9% en milieu urbain sont instruits contre 28,5% en milieu rural. Enfin, dans le département de Kébémér, le niveau d'instruction se situe à 66,4% dans le milieu urbain contre 44,7% dans le milieu rural.

**Tableau 3.1 : Niveau d'instruction par département selon le milieu de résidence**

Département	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain		Rural		Total	
	fréquentation scolaire %		fréquentation scolaire %		fréquentation scolaire %	
	non instruits	Instruits	non instruits	instruits	non instruits	instruits
KEBEMER	33,60	66,40	55,30	44,70	52,90	47,10
LINGUIERE	33,10	66,90	71,50	28,50	63,40	36,60
LOUGA	28,50	71,50	55,80	44,20	47,60	52,40

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Dans la région de Louga en général, le nombre d'hommes instruits est plus élevé chez les hommes dans tous les départements. En effet, pour une proportion de 61% d'hommes instruits dans le département de Louga, seulement 47,6% le sont chez les femmes. Concernant le département de Linguère, on décompte 42,6% d'hommes instruits contre 30,5% de femmes. Et enfin, dans le département de Kébémér, il s'agit de 56,5% d'hommes instruits contre 52,9%. Il faut noter que c'est dans le département de Kébémér que la proportion d'hommes instruits est un peu voisine de celle des femmes.

**Tableau 3.2: Répartition en pourcentage du niveau d'instruction par département selon le sexe**

Département	SEXE					
	Masculin		Féminin		Total	
	fréquentation scolaire		fréquentation scolaire		fréquentation scolaire	
	non instruits	instruits	non instruits	Instruits	non instruits	instruits
KEBEMER	43,50	56,50	62,20	37,80	52,90	47,10
LINGUERE	57,40	42,60	69,50	30,50	63,40	36,60
LOUGA	39,00	61,00	55,70	44,30	47,60	52,40

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le tableau 3.3 donne la répartition des personnes instruites par département et par sexe selon le niveau d'instruction atteint. Le tableau montre que dans la région de Louga les proportions d'hommes sont plus faibles au niveau du préscolaire et du primaire que pour les niveaux moyen, secondaire et supérieur ou plus. Au niveau supérieur sur dix personnes seules trois sont sexe féminin quel que soit le département.

**Tableau 3.3: Répartition en pourcentage des personnes instruites par département et par sexe selon le niveau d'instruction atteint**

Département	Niveau scolaire									
	Préscolaire		Primaire		Moyen		Secondaire		Supérieur ou plus	
	SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
KEBEMER	50,2	49,8	47,7	52,3	49,5	50,5	58,8	41,2	72,5	27,5
LINGUERE	48,7	51,3	47,4	52,6	50,7	49,3	61,6	38,4	78,2	21,8
LOUGA	49,6	50,4	48,2	51,8	50,4	49,6	55,8	44,2	69,5	30,5
Région	49,5	50,5	47,9	52,1	50,3	49,7	57,9	42,1	72,2	27,8

Source : ANSD. RGPHAE 2013

## Conclusion

L'alphabétisation et l'instruction constituent des baromètres importants de mesure de la connaissance. Cependant, il demeure que des efforts énormes sont à faire dans la région de Louga. Le taux d'analphabétisme dans la région est des plus élevés du pays et la population féminine est plus marquée par le phénomène de l'analphabétisme. Il convient de noter cependant l'importance de l'alphabétisation en Arabe dans la région. La proportion de personnes instruites est très faible. La région est très loin de l'objectif de scolarisation universelle du millénaire.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre IV: MIGRATION

### Résumé

*Au Sénégal, les migrants internes durée de vie sont estimés à 9082 d'individus, soit 1,2% de la population. La plupart des migrants qui quittent les départements de Linguère (74,4%) et Kébémér (77%) s'installent principalement dans le département de Louga*

*Le bilan migratoire durée de vie montre que le département de Louga a enregistré le solde migratoire le plus important (+1029).*

*Au cours des 5 dernières années, les Lougatois partis à l'étranger sont au nombre de 7442, soit 0,9 % de la population. Les principales destinations sont l'Europe (65,5%) et les pays de l'Afrique de l'ouest (25,2%). Le principal motif de départ est le travail (73,5%).*

## Introduction

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de 2013 permettent de faire une analyse de la dynamique du phénomène migratoire, de fournir des données détaillées, tant sur l'ampleur des migrations internes et internationales que sur l'urbanisation.

Des cycles persistants de sécheresse et un environnement économique peu clément constituent la base de plusieurs formes de migrations qui touchent la région de Louga, faisant d'elle une zone de départ par excellence. Ces migrations affectent particulièrement les personnes potentiellement actives. Dans ce chapitre, l'analyse mettra essentiellement en relief les migrations interrégionales et les migrations intra régionales, mais aussi les migrations internationales.

Le phénomène des migrations internationales mérite une attention tout aussi importante. Ces dernières années, il a fait l'objet de beaucoup de discours tant au plan national qu'international. Les pays ferment de plus en plus leurs frontières et sont hostiles aux flux de migrants internationaux, en dépit des accords de libre circulation qui peuvent exister entre pays. D'un autre côté, l'émigration internationale constitue pour le Sénégal une source considérable de devises, grâce aux transferts des migrants internationaux. Les transferts de compétence et de technologie étant tout aussi importants.

### IV.1. METHODOLOGIE

#### IV.1.1. VARIABLES COLLECTÉES

Les variables collectées pour aborder les migrations sont : le lieu de naissance, lieu de résidence il ya 10 ans, lieu de résidence il ya 5 ans, lieu de résidence il ya 1 an (12 derniers mois), motif du déplacement des migrations des 5 dernières années pour les migrations internes. Pour les immigrations internationales, le lieu de résidence il y a 10 ans, 5 ans, un an, le lieu de naissance et la variable nationalité ont été utilisées. Pour les émigrations internationales, les variables collectées sont le statut migratoire du ménage, le sexe du migrant, le lien de parenté avec le chef de ménage au départ, la date de départ, l'âge au départ, le niveau d'instruction au départ, la profession au départ, le pays de destination, le principal motif de la migration. Pour l'urbanisation, les variables utilisées sont : le milieu de résidence et les communes/arrondissements/villes.

Les variables collectées présentent des taux de non réponse satisfaisants.

### IV.1.2. DEFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS

#### ➤ Migration interne

- Migrations internes : Les migrations internes, ou migrations intérieures sont celles dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous les deux compris à l'intérieur du territoire.
- Migration durée de vie : La migration durée de vie survient lorsque le lieu de résidence actuel du migrant est différent du lieu de naissance. Dans le cadre de ce chapitre, le lieu de naissance et le lieu de résidence sont ramenés à la région.
- Indice de rétention de la migration : L'indice de rétention est la proportion de non migrants parmi la population dans une unité administrative considérée.
- Indice de sortie de la migration : L'indice de sortie est la proportion des sorties parmi la population dans une unité administrative considérée en début de période.
- Indice d'entrée : L'indice d'entrée est la proportion des entrées par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.
- Solde migratoire : Le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties de migrants dans une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties.
- Migration totale : La migration totale est la somme des entrées et des sorties d'une zone de migration.

#### ➤ Migration internationale

- Immigration durée de vie : L'immigration internationale durée de vie désigne les arrivées sur le territoire national de personnes nées à l'étranger, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.
- Emigration : Les émigrations concernent les sorties du territoire national vers l'étranger. Les émigrations ne concernent que les sorties du ménage (vers l'étranger) de six mois et plus. Il s'agit de l'émigration au cours des 5 dernières années.

### IV.2. MIGRATIONS INTERNES DUREE DE VIE

Les informations collectées lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013, en vue de l'étude des migrations internes durée de vie, portent sur le lieu de naissance de l'enquêté. Comparée au lieu de résidence actuelle, cette variable permet d'étudier la migration durée de vie. Un

migrant interne « durée de vie » est une personne recensée résidente dans une région autre que sa région de naissance.

Les informations sur la migration interne durée de vie définie précédemment sont mentionnées sur le tableau 4.1.

L'analyse de ce tableau montre une faible intensité de ce type de migration qui ne concerne en moyenne que 1,2% des natifs de la région avec des disparités entre les différents départements de la région de Louga. Ainsi, ces mouvements de populations intéressent 1,4% des natifs du département de Louga contre 1,3% à Kébémér et 0,7% seulement pour Linguère.

Pour la migration intra régionale, le département de Louga présente un solde migratoire globalement négatif (-1022), alors que Kébémér (+759) et Linguère (+263) présentent des soldes positifs.

La plupart des migrants qui quittent les départements de Linguère (74,4%) et Kébémér (77%) s'installent principalement dans le département de Louga. Par ailleurs, 89% des immigrants du département de Kébémér et 63,5% des entrées de Linguère sont originaires du département de Louga.

Le département de Kébémér est déficitaire dans ses échanges migratoires par rapport à Linguère avec un solde négatif de -270, mais excédentaire vis-à-vis de Louga (+1029).

**Tableau 4.1 : Répartition de la migration interne durée de vie**

Département de résidence	Département de naissance			
	Kébémér	Linguère	Louga	Ensemble (entrées)
Kébémér	228117	412	3317	3729
Linguère	682	217418	1188	1870
Louga	2288	1195	326943	3483
Ensemble (sorties)	2970	1607	4505	9082
<b>Total natifs département</b>	<b>231087</b>	<b>219025</b>	<b>331448</b>	<b>781560</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

### IV.3. MIGRATIONS EXTERNES DUREE DE VIE

L'analyse de la migration externe durée de vie montre que la région de Louga apparait comme une zone de fortes migrations. Globalement, les résultats du RGPHAE en 2013 révèlent un volume de 197993 émigrants vers les autres régions du pays pour seulement 63559 immigrants.

Les régions de Diourbel, Dakar et Thiès apparaissent comme les destinations les plus importantes

En effet, près de trois émigrés durée de vie sur quatre prennent la destination Diourbel (38,9%) ou Dakar (35%).

Les plus importantes proportions de migrants à destination de Dakar sont fournies par les départements de Louga avec 37% (25704 émigrants) et Kébémér avec 26,8%(18568 émigrants). Plus de la moitié des émigrants originaires de Louga installés à Diourbel (56,8%) vient du département de Kébémér et 25,8% du département de Louga.

Les régions de Diourbel, Dakar et Thiès sont les destinations privilégiées des habitants de Louga dans le cadre de la migration externe durée de vie. Ces mêmes régions aussi les plus importantes proportions des migrants à destination de Louga avec respectivement 28,2%(17945 immigrants), 22,9%(1456 immigrants) et 14,6%(9295 immigrants).

Le département de Louga accueille 38,1% des immigrants de la région (24213 individus) contre 34,1% et 27,8% respectivement pour Kébémér (21700 personnes) et Linguère (17646 personnes).

**Tableau 4.2 : Répartition des immigrants externes durée de vie selon la provenance**

Destination	Provenance													Total
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Fatick	Kolda	Matam	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	
Kébémér	4612	260	7160	1823	225	1116	4830	510	280	146	524	119	95	21700
Linguère	2952	209	6706	1527	447	1140	1457	773	211	656	764	705	99	17646
Louga	6962	674	4079	3712	999	1951	3008	1006	323	289	701	147	362	24213
<b>Total</b>	<b>14526</b>	<b>1143</b>	<b>17945</b>	<b>7062</b>	<b>1671</b>	<b>4207</b>	<b>9295</b>	<b>2289</b>	<b>814</b>	<b>1091</b>	<b>1989</b>	<b>971</b>	<b>556</b>	<b>63559</b>

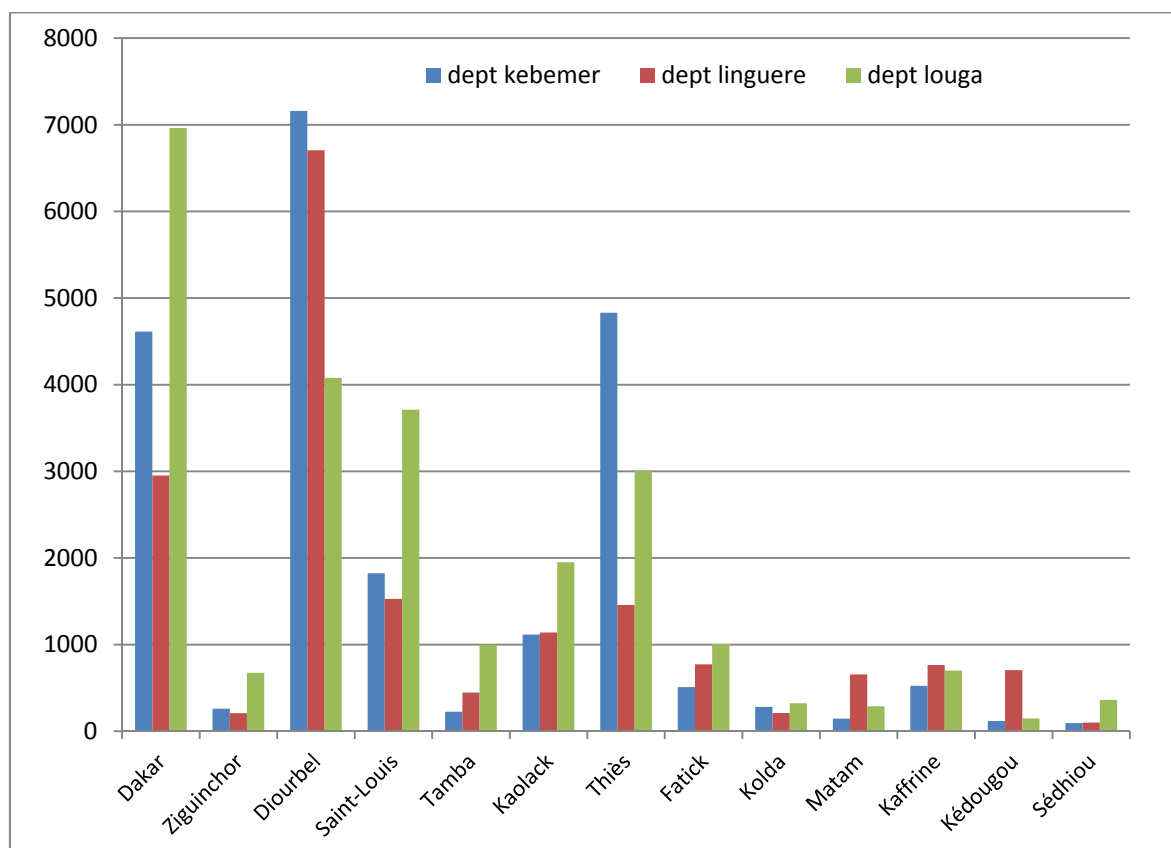
Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Tableau 4.3 : Répartition des émigrants externes durée de vie selon la destination**

Destination	Provenance				Total
	Louga Autres	département Kébémér	département Linguère	département Louga	
Dakar	12364	18568	12743	25704	69379
Ziguinchor	133	310	188	352	983
Diourbel	6925	43804	6463	19905	77097
Saint-Louis	1664	1098	1375	5066	9203
Tamba	188	412	896	1501	2997
Kaolack	671	721	2343	1811	5546
Thiès	3288	8661	2933	6974	21856
Fatick	153	1030	1328	1906	4417
Kolda	84	188	246	166	684
Matam	86	473	1223	248	2030
Kaffrine	352	1258	787	899	3296
Kédougou	37	98	52	58	245
Sédhiou	19	50	112	79	260
<b>Total</b>	<b>25964</b>	<b>76671</b>	<b>30689</b>	<b>64669</b>	<b>197993</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Graphique 4.1 : La migration externe durée de vie**



Source : ANSD. RGPHAE 2013

#### IV.4. LE SOLDE DE LA MIGRATION DUREE DE VIE

Pour diverses raisons, les hommes se déplacent souvent dans le temps et dans l'espace ; donc, les différentes localités ne sont pas des vases clos. Il y a forcément des échanges, des flux de populations entre les différentes zones d'habitation. Ces mouvements de populations influent dans un sens ou dans un autre pour les différentes localités dont certaines sont considérées comme zones d'accueil par conséquent « attractives » à l'opposé des zones de départ « répulsives ».

Ce phénomène de mouvements pendulaires peut être bien appréhendé par l'indicateur pertinent qui fait le bilan de ces échanges, le solde migratoire ou la balance entre les entrées et les sorties pour une localité donnée.

Pour un solde migratoire positif, on dit que la localité est une zone d'accueil et une zone de sortie pour le contraire. Ainsi, la région de Louga qui présente un solde migratoire de -134434 au moment du RGPHAE de 2013, apparaît comme une zone de départ par excellence. La répartition de ce solde est pratiquement homogène entre les hommes (-67706) et les femmes (-66727). L'analyse du solde migratoire selon l'âge laisse apparaître un solde négatif, quel que soit le groupe d'âge et le sexe.

Ce solde varie entre -1304 et -6677 chez les hommes et entre -1368 et -5857 chez les femmes. Le mode se situe au groupe d'âge 25-29 ans chez les hommes et 30-34 ans chez les femmes. Ceci veut dire que dans la région de Louga, ce sont les jeunes surtout de 25-34 ans qui sont plus touchés par l'émigration.

Globalement, plus du tiers des émigrants (36%), tous sexes confondus, de la région de Louga concerne la tranche d'âge 15-34 ans. Parmi les hommes qui ont migré(32468), 34,3% ont entre 15 et 34 ans. Chez les femmes émigrantes(103355), les 15-34 ans représentent 37,6%.

Tableau 4.4 : Répartition du solde migratoire durée de vie par sexe et par groupe d'âge

Groupe d'âge	Masculin			Féminin			Total		
	immigrant	émigrant	Solde	immigrant	émigrant	Solde	immigrant	émigrant	Solde
0-4	2268	4525	-2257	2111	4410	-2299	4379	8935	-4557
5-9	3226	5230	-2004	3118	5639	-2521	6344	10869	-4525
10-14	3360	5224	-1864	3218	5852	-2634	6578	11076	-4498
15-19	3170	6419	-3249	4061	8343	-4282	7231	14762	-7531
20-24	2641	8190	-5549	4713	10151	-5438	7354	18341	-10988
25-29	2397	9074	-6677	4772	10481	-5709	7169	19555	-12386
30-34	2176	8785	-6609	3991	9848	-5857	6167	18633	-12466
35-39	1722	7568	-5846	2915	8389	-5474	4637	15957	-11320
40-44	1436	7123	-5687	2327	7779	-5452	3763	14902	-11140
45-49	1031	5699	-4668	1520	6337	-4817	2551	12036	-9485
50-54	1022	6882	-5860	1315	6974	-5659	2337	13856	-11519
55-59	738	5243	-4505	759	4811	-4052	1497	10054	-8558
60-64	637	5324	-4687	706	4692	-3986	1343	10016	-8672
64-69	341	2966	-2625	333	2762	-2429	674	5728	-5053
70-74	344	2932	-2588	365	2988	-2623	709	5920	-5211
75-79	173	1477	-1304	143	1511	-1368	316	2988	-2678
80+	250	1977	-1727	261	2385	-2124	511	4362	-3851
<b>Total</b>	<b>26932</b>	<b>94638</b>	<b>-67706</b>	<b>36628</b>	<b>103355</b>	<b>-66727</b>	<b>63560</b>	<b>197993</b>	<b>-134434</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

## IV.5. LA MIGRATION AU COURS DES CINQ(5) DERNIERES ANNEES

### IV.5.1. LA MIGRATION INTERNE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

Le tableau 4.5 donne la répartition de la migration interne pour la région de Louga au cours des cinq dernières années précédant le RGPHAE de 2013. Comme pour la migration interne durée de vie, celle des cinq dernières années est faible. En effet, 0,4% des natifs de la région de Louga (2839 personnes) est concerné par ce type de migration (1,2% pour la migration interne durée de vie).

**Tableau 4.5: Répartition de la migration interne au cours des 5 dernières années**

Département de résidence	Département de naissance			
	Kébémér	Linguère	Louga	Ensemble (entrées)
Kébémér	203191	116	1296	1412
Linguère	193	191375	362	555
Louga	528	344	292443	872
Ensemble (sorties)	721	460	1658	2839
<b>Total natifs département</b>	<b>203912</b>	<b>191835</b>	<b>294101</b>	<b>689848</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Pour la migration interne au cours des cinq dernières années, les départements de Kébémér et de Linguère sont globalement excédentaires avec des soldes migratoires respectifs de +691 et +95. Cependant, le département de Louga apparaît comme une zone de départ avec un bilan migratoire de -786. D'une manière générale, le département de Kébémér reçoit 49,7% des immigrants et fournit plus du quart des départs (25,4%). Plus de la moitié des sorties (58,4%) concerne le département de Louga contre 30,7% des entrées. Pour le département de Linguère, ces proportions sont de 19,5% et 16,2% respectivement. Le département de Kébémér présente un solde migratoire excédentaire de +768 par rapport à Louga. En effet, 1296 émigrants ont quitté le département de Louga pour s'installer dans celui de Kébémér contre 528 personnes ayant pris le chemin inverse. Il convient de constater que le département de Linguère présente des excédents par rapport à Louga (+18) et Kébémér (+77).

#### IV.5.2. LA MIGRATION EXTERNE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

La migration externe retrace les déplacements de la région vers les autres régions du pays au cours des cinq dernières années et concerne globalement 26852 personnes. La répartition des départs de la région est inégale suivant les départements. Le département de Kébémér fournit la plus importante proportion de départs au cours des cinq dernières années précédant le RGPHAE (38,3%). Les contributions des autres départements aux migrations des cinq dernières années sont de 32% et 29,7% respectivement pour Louga et Linguère. Les principales destinations des émigrants de la région de Louga au cours des cinq dernières années précédant le RGPHAE sont, dans l'ordre, Diourbel (29,5%), Dakar (25,6%), Thiès (12,8%) et dans une moindre mesure Saint-Louis (9,9%).

En effet, lors des 5 dernières années précédant le RGPHAE, 2799 personnes ont quitté le département de Louga pour s'installer à Dakar, 1520 à Diourbel, 1086 à Saint Louis et 847 à Thiès. S'agissant du département de Linguère, il s'agit de 1511

personnes qui y ont quitté pour s'installer à Dakar lors des 5 dernières années précédant le RGPHAE. Alors qu'il en est de 2919 pour la région de Diourbel, 528 pour Saint Louis et 784 pour Thiès. Pour le département de Kébémér, les principales destinations sont aussi Dakar (2561 personnes), Diourbel (3469), Saint Louis (1037) et Thiès (1797).

**Tableau 4.6: Répartition des immigrants des cinq dernières années selon la région de provenance**

Région de provenance	Département d'accueil			
	Kébémér	Linguère	Louga	Total
Dakar	2561	1511	2799	6871
Ziguinchor	83	86	181	350
Diourbel	3469	2919	1520	7908
Saint-Louis	1037	528	1086	2651
Tamba	99	315	570	984
Kaolack	462	374	526	1362
Thiès	1797	784	847	3428
Fatick	217	184	314	715
Kolda	161	113	115	389
Matam	70	300	108	478
Kaffrine	268	247	287	802
Kédougou	39	592	54	685
Sédhiou	15	35	179	229
<b>Total</b>	<b>10278</b>	<b>7988</b>	<b>8586</b>	<b>26852</b>

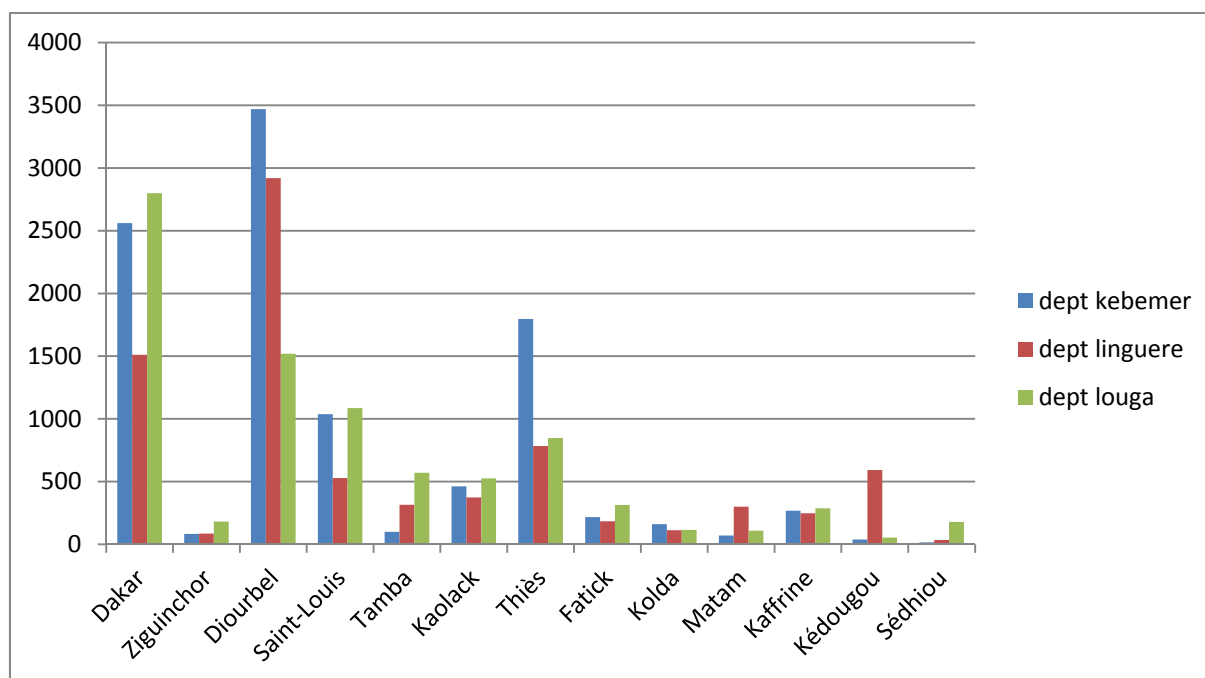
Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Tableau 4.7: Répartition des émigrants des cinq dernières années selon la région d'accueil et la zone de départ**

Région d'accueil	Zone de départ				Total
	Louga	département Kébémér	département Linguère	département Louga	
Dakar	1175	2828	2736	3466	10205
Ziguinchor	32	89	40	107	268
Diourbel	482	21969	1010	2156	25617
Saint-Louis	299	220	350	2334	3203
Tamba	51	144	336	1238	1769
Kaolack	127	152	454	873	1606
Thiès	471	2175	475	1635	4756
Fatick	47	550	712	1360	2669
Kolda	25	66	48	37	176
Matam	19	240	322	100	681
Kaffrine	63	767	188	232	1250
Kédougou	4	72	20	14	110
Sédhiou	5	23	56	33	117
<b>Total</b>	<b>2800</b>	<b>29295</b>	<b>6747</b>	<b>13585</b>	<b>52427</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Graphique 4.2 : Répartition des migrants lors des 5 dernières années par département et selon la région d'accueil**



Source : ANSD. RGPHAE 2013

#### IV.5.3. LE SOLDE MIGRATOIRE LORS DES 5 DERNIERES ANNEES

L'analyse du tableau 4.8 montre un solde migratoire négatif lors des 5 dernières années pour de la région de Louga. Ce qui signifie qu'il y avait plus de sorties que d'entrées dans la région. En effet, le solde s'élève à -25575 lors des 5 dernières années et il est négatif, quel que soit le groupe d'âge. Nous constatons que l'émigration lors des 5 dernières années concerne principalement les jeunes, car, c'est dans la tranche d'âge des jeunes où le solde négatif est le plus important. Autrement dit, le constat est que plus l'âge augmente, plus le solde négatif diminue. En effet, le solde négatif le plus important est enregistré chez les enfants de 5-9 ans (-4666) et le solde négatif le moins important chez les vieux de 75-79 ans (-210). Cette tendance est la même selon le sexe, mais il faut noter que le solde négatif est plus important chez les femmes que chez les hommes avec pour les premières -15086 et -10489 respectivement. Cela se vérifie, quel que soit le groupe d'âge considéré.

**Tableau 4.8: Le solde migratoire lors des 5 dernières années**

Groupe d'âge	Masculin			Féminin			Total		
	immigrant	émigrant	Solde	Immigrant	émigrant	Solde	Immigrant	émigrant	Solde
05-09	1836	4079	-2243	1709	4132	-2423	3545	8211	-4666
10-14	1598	3145	-1547	1467	3181	-1714	3065	6326	-3261
15-19	1593	3265	-1672	1995	4027	-2032	3587	7292	-3705
20-24	1601	3312	-1711	2199	4186	-1987	3801	7498	-3697
25-29	1723	2634	-911	1740	3201	-1461	3463	5835	-2372
30-34	1574	1980	-406	1097	2286	-1189	2671	4266	-1595
35-39	1105	1425	-320	682	1659	-977	1787	3083	-1296
40-44	833	1163	-330	550	1288	-738	1383	2451	-1068
45-49	607	792	-185	339	908	-569	946	1701	-755
50-54	551	896	-345	318	845	-527	869	1742	-873
55-59	390	566	-176	168	525	-357	558	1090	-532
60-64	324	518	-194	146	553	-407	469	1071	-602
64-69	143	252	-109	77	255	-178	219	507	-288
70-74	160	294	-134	78	327	-249	238	621	-383
75-79	40	142	-102	37	145	-108	77	287	-210
80+	94	197	-103	80	250	-170	174	446	-272
<b>Total</b>	<b>14171</b>	<b>24660</b>	<b>-10489</b>	<b>12682</b>	<b>27768</b>	<b>-15086</b>	<b>26852</b>	<b>52427</b>	<b>-25575</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

## IV.6. LA MIGRATION LORS DES 10 DERNIERES ANNEES

### IV.6.1. LA MIGRATION INTERNE LORS DES 10 DERNIERES ANNEES

Le tableau 4.9 donne la répartition de la migration interne des dix dernières années précédant le RGPHAE dans la région de Louga. Quelque 3283 individus sont concernés par ces mouvements internes dans la région de Louga. C'est le département de Louga qui enregistre la plus importante par des sorties internes, soit 53,5%(1758 émigrants internes) contre 28,8% et 17,6% pour Kébémér et Linguère respectivement.

Le département de Louga est globalement déficitaire avec un solde migratoire interne de -819(1139 entrées pour 1758 sorties), alors que Kébémér (1336 entrées et 946 sorties) et Linguère (651 entrées contre 579 sorties), soit des soldes respectifs de +390 et +72, sont excédentaires concernant la migration interne des dix dernières années ayant précédé le RGPHAE 2013.

Pour les émigrants du département de Louga, la destination principale est Kébémér qui accueille 76% d'entre eux(1336).Mais aussi trois émigrants sur quatre (75%) en provenance du département de Kébémér sont accueillis par celui de Louga (soit 717

personnes).Le département de Louga demeure la destination préférée de 72,9% des individus qui ont quitté Linguère dans les mouvements internes des dix dernières années, soit 422 émigrants internes.

**Tableau 4.9 : La migration interne lors des 10 dernières années**

Département de résidence	Département de naissance			
	Kébémér	Linguère	Louga	Ensemble (entrées)
Kébémér	161836	157	1336	1493
Linguère	229	151659	422	651
Louga	717	422	234774	1139
Ensemble (sorties)	<b>946</b>	<b>579</b>	<b>1758</b>	<b>3283</b>
<b>Total natifs</b>	<b>163728</b>	<b>152817</b>	<b>238290</b>	<b>554835</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

#### IV.6.2. LA MIGRATION EXTERNE LORS DES 10 DERNIERES ANNEES

Au cours des dix dernières années précédant le RGPHAE 2013, 59906 personnes ont quitté Louga pour les autres régions du Sénégal. L'essentiel de ces départs concerne les départements de Kébémér (48,5%) et Louga (28,7%).

Comme pour la migration des cinq dernières années, les principales régions d'accueil sont Diourbel (44,1%) et Dakar (24,4%).

Globalement, Kébémér et Louga demeurent les principaux départements d'accueil des immigrants au cours des dix dernières années précédant le RGPHAE2013, concentrant respectivement 37% et 35% des entrées dans la région. Les flux de l'immigration sont alimentés principalement par les régions de Dakar (28%), Diourbel (27%), Thiès (13,2%) et Saint-Louis (9,7%).

**Tableau 4.10: Répartition des immigrants externes lors des 10 dernières années**

	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba	Kaolack	Thiès	Fatick	Kolda	Matam	Kafrine	Kédougou	Sédhiou	Total
dept Kébémér	3251	100	3885	981	113	544	2138	210	148	98	285	76	28	11857
dept Linguère	1998	115	2888	669	323	480	874	230	140	386	328	470	35	8936
dept Louga	3757	308	1913	1461	568	687	1226	381	144	152	338	78	195	11208
Région Louga	9006	523	8686	3111	1004	1711	4238	821	432	636	951	624	258	32001

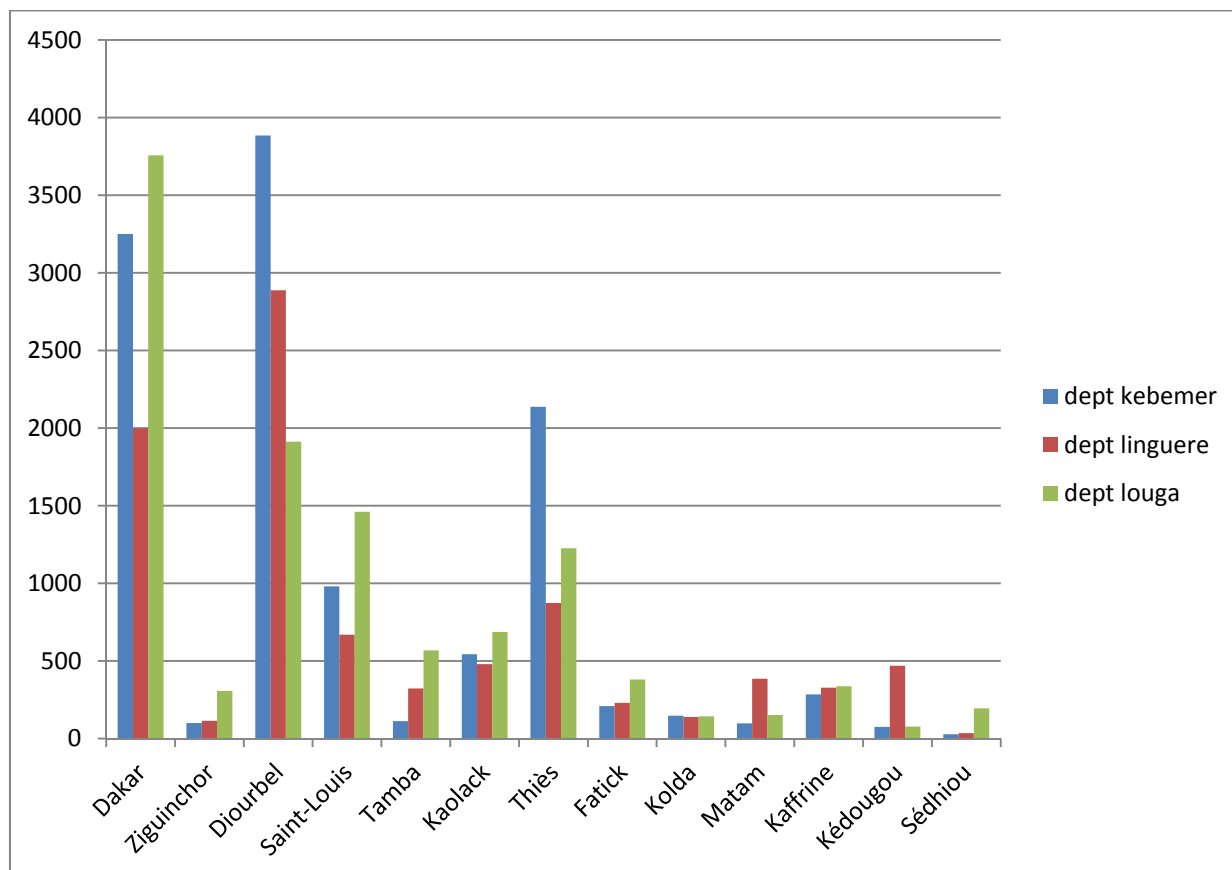
Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Tableau 4.11: Répartition des émigrants de la région de Louga au cours des dix dernières années selon la destination**

Région d'accueil	Zone de départ				Total
	Louga Autres	Dept kebemer	dept Linguère	dept Louga	
Dakar	2104	4072	3263	5206	14645
Ziguinchor	56	126	77	145	404
Diourbel	919	20005	1805	3699	26428
Saint-Louis	492	310	510	2513	3825
Tamba	69	175	373	992	1609
Kaolack	176	204	550	879	1809
Thiès	698	2658	680	2127	6163
Fatick	74	510	682	1141	2407
Kolda	44	92	79	57	272
Matam	31	223	466	111	831
Kaffrine	91	598	295	263	1247
Kédougou	9	54	27	22	112
Sédhiou	5	31	77	41	154
<b>Total</b>	<b>4768</b>	<b>29058</b>	<b>8884</b>	<b>17196</b>	<b>59906</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Graphique 4. 3: La migration externe lors des 10 dernières années**



Source : ANSD. RGPHAE 2013

**IV.6.3. LE SOLDE MIGRATOIRE LORS DES 10 DERNIERES ANNEES**

L'analyse du tableau 4.12 donne la répartition du solde migratoire selon le sexe qui est globalement négatif pour la migration des dix dernières années dans la région de Louga. Ce qui signifie qu'il y avait dans plus de sorties que d'entrées dans la région au cours de la période. En effet, le solde se situe à -27905, lors des 10 dernières années et il est négatif, quel que soit le groupe d'âge. Nous constatons que l'émigration lors des 10 dernières années concerne principalement les jeunes, car, c'est dans la tranche d'âge des jeunes que le solde négatif est le plus important. Autrement dit, on constate que plus l'âge augmente, plus le solde négatif diminue. En effet, le solde négatif le plus important est enregistré chez les jeunes de 20-24 ans avec un solde de -5010 et le solde négatif le moins important chez les vieux de 75-79 ans avec un solde de -281. Cette tendance est la même selon le sexe, mais il faut noter que le solde négatif est plus important chez les femmes que chez les hommes avec pour les premières -15746 et -12159 pour les seconds. Ceci est aussi vérifié, quel que soit le groupe d'âge considéré.

**Tableau 4.12: Le solde migratoire lors des 10 dernières années**

Groupe d'âge	Masculin			Féminin			Total		
	immigrant	émigrant	Solde	immigrant	émigrant	Solde	immigrant	émigrant	Solde
10-14	2223	3905	-1682	2058	4055	-1997	4282	7960	-3678
15-19	2087	4050	-1963	2661	5062	-2401	4748	9112	-4364
20-24	1892	4413	-2521	3165	5653	-2488	5057	10067	-5010
25-29	1947	4029	-2082	2799	4789	-1990	4747	8818	-4071
30-34	1919	2891	-972	1875	3295	-1420	3794	6186	-2392
35-39	1504	2010	-506	1070	2289	-1219	2574	4299	-1725
40-44	1140	1673	-533	835	1707	-872	1975	3380	-1405
45-49	783	1106	-323	504	1232	-728	1287	2338	-1051
50-54	760	1216	-456	436	1132	-696	1196	2348	-1152
55-59	496	765	-269	230	678	-448	727	1444	-717
60-64	440	685	-245	209	713	-504	650	1398	-748
64-69	203	338	-135	105	341	-236	308	679	-371
70-74	199	381	-182	124	479	-355	323	860	-537
75-79	57	194	-137	49	194	-145	106	387	-281
80+	121	277	-156	107	354	-247	229	630	401
<b>Total</b>	<b>15774</b>	<b>27933</b>	<b>-12159</b>	<b>16227</b>	<b>31973</b>	<b>-15746</b>	<b>32001</b>	<b>59906</b>	<b>-27905</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

## IV.7. LA MIGRATION INTERNATIONALE

Au-delà de l'émigration interrégionale où la région de Louga est apparue comme une zone de départ par excellence, les populations ont une forte tradition de mobilité vers les autres pays d'Afrique et d'ailleurs à la recherche de travail surtout. D'ailleurs, jusqu'à une période récente, les transferts financiers issus de l'émigration internationale ont joué un rôle de « perfusion » de l'économie régionale.

Le tableau 4.14 donne la répartition des émigrants internationaux selon le sexe et la destination.

L'analyse du graphique 4.3 et des tableaux cités plus haut permet de bien cerner le profil démographique des émigrés internationaux et les zones d'accueil.

La migration internationale a touché globalement quelque 7442 personnes dans la région de Louga, essentiellement des hommes (92,5%). On ne note pas une grande variabilité dans la distribution des émigrés internationaux selon le sexe et le département par rapport au niveau régional. Le département de Louga apparaît comme le plus grand pourvoyeur d'émigrés internationaux. En effet, plus de six émigrés sur dix est originaire de ce département (60,8%). Le département de Kébémér vient en seconde position en termes d'effectif d'émigrés internationaux avec 28%. La contribution du département de Linguère à la migration internationale est de 11,2% des émigrés.

L'analyse de l'émigration internationale suivant l'âge des émigrés révèle que les bras valides sont les plus touchés et on est fondé à penser que la recherche d'emplois rémunérateurs ou les raisons d'études constitue le déterminant principal de ces mouvements de population vers l'étranger. En effet, plus de sept émigrés sur dix (71,2%) ont un âge compris entre 25 et 44 ans. Et la tendance reste la même, quel que soit le département.

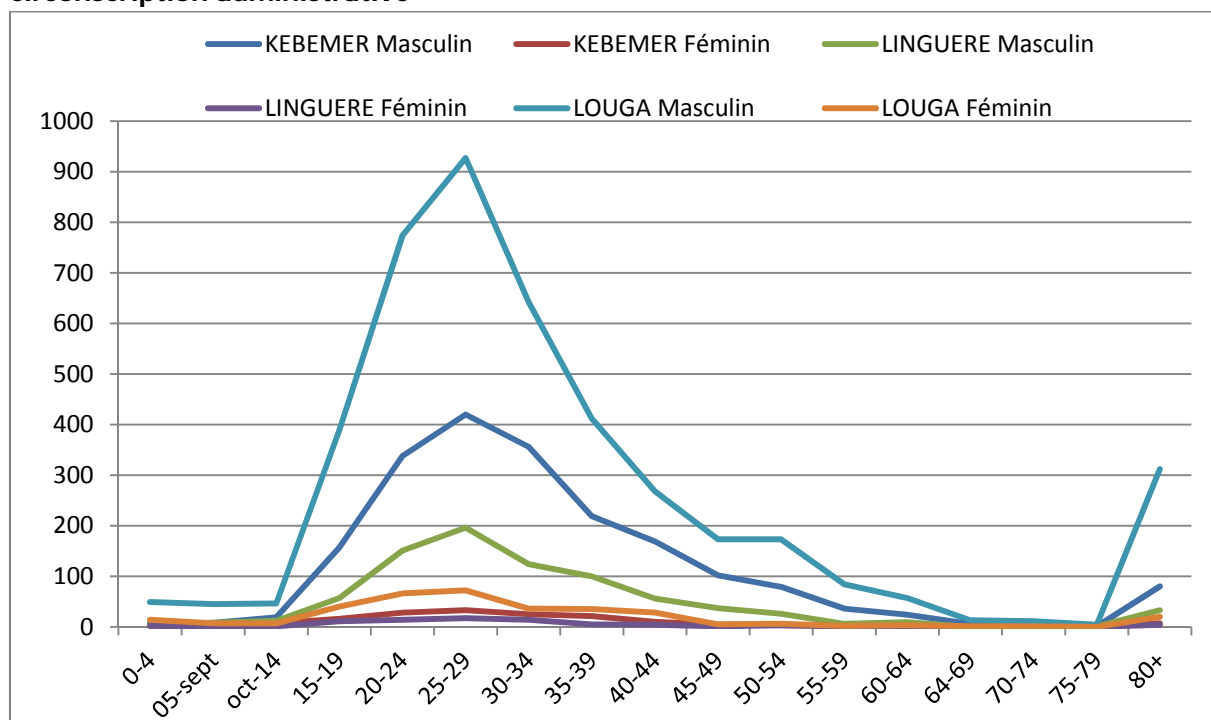
**Tableau 4.13 : Répartition de la migration internationale selon le groupe d'âge (pourcentage en colonne)**

Groupe d'âge	Pourcentage
<b>0- 4</b>	1,0
<b>5- 9</b>	0,9
<b>10-14</b>	1,2
<b>15-19</b>	8,6
<b>20-24</b>	17,6
<b>25-29</b>	21,3
<b>30-34</b>	15,3
<b>35-39</b>	10,1
<b>40-44</b>	6,9
<b>45-49</b>	4,1
<b>50-54</b>	3,7
<b>55-59</b>	1,7
<b>60-64</b>	1,2

Groupe d'âge	Pourcentage
<b>64-69</b>	0,3
<b>70-74</b>	0,2
<b>75-79</b>	0,1
<b>80+</b>	5,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Graphique 4. 1 : Répartition des émigrés internationaux selon l'âge et le sexe, par circonscription administrative**



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Les 25-29 ans sont les plus touchés par l'émigration internationale dont ils constituent plus du cinquième des effectifs (21,3%) contre 17,6% pour les 20-24 ans. Les groupes des 30-34 ans et 35-39 ans concentrent respectivement 15,3% et 10,1% des émigrés internationaux de la région de Louga.

En termes de destination, l'Europe et l'Afrique de l'Ouest sont privilégiées accueillant respectivement 65,4% et 25,2% des émigrés en provenance de la région de Louga. Dans une moindre mesure, l'Afrique Centrale (3%) et l'Afrique du Nord (2,4%) accueillent également des émigrés originaires de Louga. Des destinations comme l'Amérique (1,6%), d'autres pays africains (1,7%) et le Moyen Orient (0,1%) accueillent également des émigrés en provenance de la région de Louga.

**Tableau 4.14 : Migration internationale selon la destination**

Destination	KEBEMER			LINGUERE			LOUGA			Région		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Afrique de l'Ouest	390	38	428	283	33	316	1034	94	1128	1707	165	<b>1872</b>
Afrique de Centre	52	5	57	108	3	111	52	0	52	212	8	<b>220</b>
Afrique du Nord	40	4	44	30	5	35	76	27	103	146	36	<b>182</b>
Autres Africains	36	0	36	23	1	24	65	0	65	124	1	<b>125</b>
Américains	48	2	50	10	1	11	48	10	58	106	13	<b>119</b>
Asiatiques	1	1	2	2	1	3	1	1	2	4	3	<b>7</b>
Européens	1348	109	1457	296	29	325	2902	186	3088	4546	324	<b>4870</b>
Orientaux	10	0	10	5	2	7	18	8	26	33	10	<b>43</b>
Autres	2	0	2	1	0	1	1	0	1	4	0	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>1927</b>	<b>159</b>	<b>2086</b>	<b>758</b>	<b>75</b>	<b>833</b>	<b>4197</b>	<b>326</b>	<b>4523</b>	<b>6882</b>	<b>560</b>	<b>7442</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Le département de Louga fournit 63,4% des émigrés établis en Europe et 60,3% de ceux installés en Afrique de l'Ouest. Le département de Kébémér occupe la seconde position. En effet, il fournit 29,9% et 22,9% des effectifs d'émigrés en provenance de la région de Louga et accueillis en Europe et en Afrique Occidentale respectivement. Et la contribution du département de Linguère à l'émigration vers l'Europe est de 6,7% seulement (16,9% respectivement pour l'Afrique Occidentale).

## Conclusion

La région de Louga développe d'intenses mouvements migratoires inter régionaux. Elle constitue une zone de départ par excellence, car présentant vis-à-vis de la plupart des autres régions du pays un bilan migratoire déficitaire. La population de Louga est d'une grande mobilité au niveau national, mais aussi vers l'étranger. Des Lougatois sont accueillis dans les quatre coins du monde, notamment en Europe, en Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord, mais aussi en Amérique et en Asie dans une moindre mesure.



Tout le monde  
compte !

## Chapitre V: MENAGE-HABITAT-ENVIRONNEMENT

### Résumé

*L'étude des ménages permet de constater la prépondérance des ménages ordinaires. Les ménages ordinaires sont au nombre de 97381, soit 6,1% des ménages existants sur le territoire Sénégalais. Ils sont pour l'essentiel dirigés par des hommes (huit ménages ordinaires sur dix).*

*La taille moyenne des ménages est de 8 personnes par ménage. Elle diffère également selon le département.*

*Les principaux types de logement dans la région de Louga sont les maisons basses (51,3%) et les cases (42,9%). La plupart de ménages ont financé leur logement par leurs propres moyens (89,9%).*

*Dans la région de Louga, le Recensement révèle que près de trois ménages sur dix (28,3%) vivent dans la promiscuité avec 3 personnes voire plus par pièce. La propriété (88,5%) constitue le type d'occupation le plus fréquent.*

*Trois ménages sur dix (30,1%) s'approvisionnent en eau par le robinet.*

## Introduction

Dans le RGPHAE, un ménage est défini généralement « comme un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble sous le même toit et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture. Ces personnes appelées membres du ménage, prennent généralement leurs repas en commun et reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage (CM) ». Il existe une autre catégorie de ménages, les ménages collectifs. Un ménage collectif est défini comme un ensemble de personnes résidant dans un établissement public ou privé pour des raisons de santé, d'étude, d'incarcération, de vacances, etc. A la différence des ménages ordinaires, la notion de chef de ménage n'est pas utilisée pour les ménages collectifs, on parle plutôt de responsable.

Le présent chapitre traite exclusivement des ménages ordinaires. On analysera donc ici, tour à tour, la répartition des ménages selon le département et le milieu de résidence, la taille moyenne des ménages selon la région et le milieu de résidence et, enfin, la répartition des chefs de ménages selon quelques caractéristiques démographiques comme l'âge et le sexe. Par la suite, le volet habitat est abordé sous l'angle du statut d'occupation, du type d'habitation, du nombre de personnes par pièce des ménages de la région. Pour terminer, les aspects environnementaux des ménages (lieu d'aisance, mode d'évacuation des ordures et des eaux usées...) sont abordés.

### V.1. CARACTERISTIQUES DES MENAGES

#### V.1.1. TAILLE DES MENAGES

La région de Louga compte au total 97381 ménages ordinaires recensés lors du RGPHAE 2013 (65244 en 2002) représentant 6,1% des ménages du Sénégal (1607768 ménages ordinaires). Le département de Louga, le plus peuplé de la région, concentre le plus grand nombre de ménages (39853), soit 40,9% (40,4% en 2002). Le département de Linguère compte 29957, soit 30,8 du total de la région (31% en 2002) alors que 28,3% des ménages (275572) sont localisés dans le département de Kébémér (28,6% en 2002).

La taille moyenne des ménages recensés dans la région de Louga en 2013 est de 9 personnes par ménage. Le département de Linguère présente des ménages

relativement moins importants du point de vue taille moyenne (8 personnes par ménage) que Louga et Kébémér (9 personnes par ménage).

La taille moyenne des ménages ruraux est plus importante dans les départements de Louga et de Kébémér (10 personnes par ménage) que dans département de Linguère (8 personnes par ménage).

**Tableau 5.1: Répartition en pourcentage des ménages recensés par département selon le milieu de résidence et la taille des ménages**

Département	Urbain	Rural	Total
KEBEMER	8,58	9,8	9,66
LINGUERE	8,13	8,31	8,27
LOUGA	8,9	10,02	9,66
Région	8,65	9,41	9,23

Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Tableau 5.2: Répartition des ménages ordinaires selon le département**

Département	Effectif	Pourcentage
KEBEMER	27572	28,3
LINGUERE	29957	30,8
LOUGA	39853	40,9
Région	97381	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

### V.1.2. CARACTERISTIQUES DU CHEF DE MENAGE (CM)

L'analyse du tableau 5.3 montre que dans la région de Louga, la plupart des ménages sont dirigés par des hommes. En effet, sur les 97378 CM recensés en 2013, 81485 (83,7%) sont des hommes contre 15893 femmes (16,3%).

Près d'un chef de ménage sur deux (49,1%) a un âge compris entre 35 et 54 ans tous sexes confondus. Environ 18% des ménages sont dirigés par des jeunes de 15-34 ans (15% en 2002).

**Tableau 5.3 : Répartition en pourcentage des CM par groupe d'âge et par sexe, selon la circonscription administrative**

Groupe d'âge	KEBEMER			LINGUERE			LOUGA			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	0,4	1,2	0,5	0,6	1,1	0,7	0,4	0,5	0,4	0,5	0,8	0,5
20-24	1,6	4,3	2,0	3,1	3,1	3,1	1,9	2,6	2,1	2,2	3,2	2,4
25-29	4,6	8,0	5,0	7,3	6,9	7,2	4,7	6,0	5,0	5,5	6,7	5,7
30-34	8,8	11,4	9,1	11,0	9,4	10,8	8,5	9,5	8,7	9,4	9,9	9,5
35-39	10,9	12,0	11,1	12,3	11,4	12,2	10,9	11,1	10,9	11,4	11,4	11,4
40-44	13,3	13,5	13,4	13,8	14,4	13,9	13,7	13,5	13,6	13,6	13,7	13,6
45-49	11,0	11,1	11,0	10,9	12,2	11,1	10,8	12,0	11,1	10,9	11,8	11,1
50-54	13,7	12,1	13,5	12,2	13,7	12,4	13,3	12,8	13,2	13,1	12,8	13,0
55-59	9,4	7,8	9,2	8,2	8,1	8,2	10,0	10,3	10,1	9,3	9,1	9,2
60-64	9,3	8,0	9,1	7,9	7,6	7,8	9,3	8,8	9,2	8,8	8,3	8,8
64-69	5,4	4,2	5,3	4,3	5,0	4,4	5,2	4,7	5,1	5,0	4,7	4,9
70-74	5,5	3,4	5,2	4,2	3,9	4,2	5,1	4,3	4,9	4,9	4,0	4,8
75-79	3,0	1,6	2,8	2,1	1,8	2,1	2,9	2,0	2,7	2,7	1,8	2,5
80+	3,0	1,5	2,8	2,1	1,5	2,0	3,2	2,0	3,0	2,8	1,8	2,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Total</b>	<b>23673</b>	<b>3896</b>	<b>27569</b>	<b>26021</b>	<b>3935</b>	<b>29956</b>	<b>31791</b>	<b>8062</b>	<b>39853</b>	<b>81485</b>	<b>15893</b>	<b>97378</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>85,9</b>	<b>14,1</b>	<b>100,0</b>	<b>86,9</b>	<b>13,1</b>	<b>100,0</b>	<b>79,8</b>	<b>20,2</b>	<b>100,0</b>	<b>83,7</b>	<b>16,3</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

## V.2. L'HABITAT

### V.2.1. CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT

Une étude sur les caractéristiques du logement d'un ménage laissera forcément une place importante aux variables telles que le type de logement, le statut d'occupation et le mode d'acquisition du logement.

Le tableau 5.4 donne la répartition des ménages par département selon certaines caractéristiques de l'habitat. Il ressort de l'analyse que les types de logement les plus fréquents dans la région de Louga sont les cases et les maisons basses. En effet, sur les 97382 logements enregistrés en 2013, 51,3% sont des maisons basses et 42,9% sont des cases. Ces deux types de logement représentent les 94% des logements dans la région. Les maisons à étage sont, quant à elles, ne représentent que 2.9% dans la région. Ces types de logement sont dans la même proportion dans tous les trois départements.

Les occupants des logements dans la région de Louga sont pour la plupart des propriétaires (88,5%). Les copropriétaires, les locataires ainsi que les personnes logées par les parents ou les amis représentent respectivement 4,7%, 3,2% et 1,6%.

La location-vente n'existe pratiquement pas dans la région.

Le tableau 5.4 laisse apparaître que 89,9% des logements sont des auto-constructions et 5,8% sont des héritages. Quant aux logements acquis au niveau des promoteurs immobiliers et des coopératives d'habitat, ils ne représentent que 1,2% et 0,5% respectivement.

**Tableau 5.4: Répartition en pourcentage des ménages par département selon certaines caractéristiques de l'habitat**

Caractéristiques de l'habitat	KEBEMER	LINGUERE	LOUGA	Région
	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage
<b>Type de logement</b>				
Autre	0,6	0,7	0,7	0,7
Case	42,4	60,3	30,2	42,9
Baraque	3,1	1,0	2,2	2,1
Maison basse	51,7	36,6	62,0	51,3
Maison à étage	2,1	1,1	4,9	2,9
Immeuble à Appartements	0,0	0,3	0,1	0,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Statut d'occupation</b>				
Propriétaire	90,0	90,0	86,4	88,5
Co propriétaire	5,3	4,0	4,7	4,7
Locataire	1,8	2,6	4,7	3,2
Co locataire	0,4	0,3	1,0	0,6
Location-vente	0,0	0,0	0,0	0,0
Logé par employeur	0,5	0,5	0,6	0,5
Logé par les parents/amis	1,6	1,5	1,6	1,6
Autre	0,4	1,0	1,0	0,9
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Mode d'acquisition du logement</b>				
Auto construction	90,7	89,8	89,3	89,9
Promoteur immobilier	0,3	2,6	0,7	1,2
Coopérative d'habitat	0,5	0,5	0,5	0,5
Héritage	5,6	4,6	7,0	5,8
Autre	3,0	2,6	2,4	2,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

### V.2.2. DENSITE DU LOGEMENT

La densité du logement permet d'évaluer la promiscuité au sein du ménage. En d'autres termes, elle permet de mettre en évidence le nombre moyen de personnes qui se partage une même pièce à usage d'habitation. Cela permettra aussi de mesurer la qualité de vie des personnes vivant dans un ménage donné. Par exemple, pour un ménage dont plus de 5 personnes partagent la même pièce à usage d'habitation, on peut penser que ce ménage n'est pas trop aisé. Dans la région de

Louga, la densité du logement se situe entre une personne et deux personnes. En effet, sur l'ensemble des ménages recensés, 32,6% ont une densité d'une personne par pièce et 32,4% avec une densité de deux personnes. Les ménages dont la densité est de 3 personnes par pièce représentent 16,4%. Il faut noter que dans la région, il existe des ménages dont la densité est de moins d'une personne par pièce et aussi de plus de quatre personnes par pièce dans des proportions variant entre 5,3% et 6,3% respectivement.

La densité du logement dans la région de Louga varie d'une localité à l'autre. En effet, le tableau 5.5 qui donne la répartition des ménages par département selon la densité, laisse apparaître une densité plus élevée dans le département de Linguère. Dans ce dit département, les ménages dont la densité est plus de 5 personnes est de 7,7%. Dans les départements de Louga et Kébémér, respectivement 4,4% et 4,1% des ménages ont une densité de plus de cinq personnes par pièce. Il s'avère nécessaire de signaler qu'à l'instar de la région, dans tous les départements, le nombre de ménages, dont la densité est d'une ou deux personnes par pièce, est plus élevé. En effet, pour le département de Louga, 34,2% et 32,8% ont respectivement des densités d'une et deux personnes par pièce. Dans les départements de Kébémér et Linguère, 34,2 et 28,4% des ménages présentent une densité moyenne d'une personne par pièce respectivement. Les densités moyennes de deux personnes par pièce concernent 32,3% des ménages de Linguère et 32,8% des ménages de Kébémér.

**Tableau 5.5: Répartition en pourcentage des ménages par département selon la densité du logement**

Département	moins d'une pers	une pers	deux pers	trois pers	quatre pers	5 pers et +	Total
KEBEMER	6,0	34,8	34,2	15,7	5,2	4,1	100
LINGUERE	5,2	28,4	32,3	18,3	8,0	7,7	100
LOUGA	7,0	34,2	32,8	15,7	5,9	4,4	100
<b>Total</b>	6,2	32,6	33,0	16,5	6,4	5,4	100

Source : ANSD, RGPHAE 2013

### V.3. ENVIRONNEMENT

Il est primordial pour un ménage de pouvoir vivre aisément, d'avoir au moins accès à un certain nombre de services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité, des toilettes, etc.

#### V.3.1. SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON DES MENAGES

Le tableau 5.6 donne la répartition des ménages recensés selon l'accès à l'eau, l'électricité et type d'aisance.

L'analyse montre que dans la région de Louga, la principale source d'approvisionnement en eau est le robinet, qu'il soit dans le logement, dans la cour ou un robinet public. En effet, sur l'ensemble des logements recensés dans la région, 30,1% utilisent un robinet se trouvant dans le logement 27,1% dans la cour et 24,8% le robinet public.

Tableau 5.6. Répartition en pourcentage des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau

Source d'approvisionnement en eau	KEBEMER	LINGUERE	LOUGA	Région
Robinet dans logement	34,8	16,5	37,0	30,1
Robinet dans cour/parcelle	35,2	20,3	26,5	27,1
Robinet public/borne fontaine	19,6	30,8	23,8	24,8
Puits à pompe ou forage	2,2	24,1	3,3	9,4
Puits protégé	2,7	1,0	3,5	2,5
Puits non protégé	3,1	2,3	1,9	2,4
Source protégée	0,7	0,4	0,3	0,4
Source non protégée	0,0	0,3	1,9	0,8
Camion/citerne	0,4	0,2	0,1	0,2
Charrette avec petite citerne/tonneau	1,2	4,1	1,3	2,1
Eau de surface	0,0	0,0	0,4	0,2
Eau minérale/améliorée	0,1	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Les puits sont aussi utilisés dans la région comme source d'approvisionnement en eau. Il s'agit, entre autres, des puits à pompe ou forage pour (9,4%), des puits protégés (2,5%) et des puits non protégés (2,4%). Les charrettes avec petite citerne ou tonneau sont aussi utilisés par ménages (2,1%). Les eaux minérales, les eaux de surface et les camions citernes sont aussi utilisés, mais dans une proportion moindre.

### V.3.2. MODE D'ECLAIRAGE DES MENAGES

Les principaux modes d'éclairage des ménages dans la région de Louga sont l'électricité (34,85%), la lampe rechargeable (32,46%) et la lampe tempête (13,27%). En dehors de ces modes d'éclairage, il existe d'autres tels que le solaire avec 3,9%, la lampe pétrole artisanale(1,6%) et les bougies (7,4%).

Tableau 5.7: Répartition en pourcentage des ménages selon le mode d'éclairage

Mode principal d'éclairage	KEBEMER	LINGUERE	LOUGA	Région
Electricité	36,1	21,1	44,3	34,9
Solaire	4,1	2,4	4,8	3,9
Groupe électrogène	0,1	0,3	0,2	0,2
Gaz	0,1	0,1	0,1	0,1
Lampe à pétrole artisanale	1,7	1,9	1,8	1,8
Lampe tempête	12,4	17,4	10,8	13,3
Bougie	11,6	4,2	7,0	7,4
Bois	2,7	10,6	2,3	4,9
Lampe rechargeable	30,6	40,7	27,6	32,5
Autre	0,6	1,4	1,1	1,1
Total	100	100	100	100

Source : ANSD, RGPHAE 2013

Les autres modes d'éclairages sont aussi utilisés dans la région, mais dans une proportion moindre. Il faut noter que cette tendance est la même selon le département.

### V.3.3. TYPE D'AISSANCE DES MENAGES

Les principaux types d'aisance dans la région de Louga sont la chasse avec fosse, couverte, non couverte mais aussi dans la nature. En effet, 28,2% des ménages utilisent les chasses avec fosse, les chasses couvertes 22,8% et les chasses non couvertes 12,7%. Il faut souligner que 25,1% des ménages font leurs besoins dans la nature. Il n'y a pas une variabilité significative selon le département. D'autres types d'aisance tels que la chasse raccordée à l'égout (5,4%), la ventilée améliorée (2,4%) et les édicules publics (1,4%) sont aussi utilisés.

Tableau 5.8: Répartition en pourcentage des ménages recensés selon type d'aisance

Principal type d'aisance	KEBEMER	LINGUERE	LOUGA	Région
Chasse raccordée à l'égout	4,0	1,2	9,5	5,4
Chasse avec fosse	35,0	13,5	34,6	28,2
Couverte	23,7	20,9	23,6	22,8
Non couverte	13,9	15,1	10,1	12,7
Ventilée améliorée	2,0	2,0	3,0	2,4
Edicule public	1,5	1,3	1,4	1,4
Dans la nature	18,2	43,7	15,8	25,1
Autre	1,8	2,3	1,9	2,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : ANSD, RGPHAE 2013

## Conclusion

L'étude des ménages permet de constater que l'essentiel des ménages est dirigé par des hommes, même si on note une proportion non négligeable de femmes chef de ménages.

Quant aux ménages ordinaires, leur taille est plus réduite (en moyenne 8 personnes par ménage).

Le logement est largement dominé par les maisons basses et les cases, quels que soient le milieu de résidence et le sexe du CM.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



Tout le monde  
compte !

## Chapitre VI : AGRICULTURE

### Résumé

*La région de Louga compte 72 031 ménages agricoles. Ces ménages vivent en majorité en zone rurale (87%). La culture pratiquée reste essentiellement en période hivernale (66%).*

*Les pratiques d'élevage touchent 67%. Les espèces élevées sont surtout les ovins (46,3%), les bovins (18,4%), les caprins (17,5%) et les volailles (13,2%).*

## Introduction

La région de Louga se situe entre les isohyètes 200 et 500 mm avec une grande variabilité annuelle et mensuelle des pluies enregistrées, avec une inégale répartition spatio-temporelle. L'hivernage y dure généralement 2 à 3 mois seulement avec un nombre de jours de pluies utiles dépassant rarement 30 jours.

Le climat de la région est essentiellement de type sahélien caractérisé par des alizés continentaux chauds et secs ou Harmattan.

L'agriculture est le secteur d'occupation de près de 74% de la population de la région de Louga. Cependant, la régression de la qualité des sols, l'insuffisance du matériel agricole et les aléas climatiques constituent des limites objectives qui influent beaucoup sur les rendements d'une agriculture essentiellement pluviale (66%).

Dans cette partie du rapport, il sera question de faire le point sur les ménages agricoles dans la région. Autrement dit, les ménages dans lesquels il existe au moins un membre qui pratique l'agriculture au sens large.

### VI.1. REPARTITION DES MENAGES AGRICOLES PAR DEPARTEMENT

Le tableau 6.1 donne la répartition des ménages agricoles par département et par milieu de résidence. Il ressort de l'analyse de ce tableau qu'en 2013, 74% des ménages sont des ménages agricoles dans la région. Ces ménages sont plus localisés naturellement dans le milieu rural (87% contre 13% en milieu urbain). Les ménages agricoles sont répartis presque de façon égale dans les trois départements.

La distribution des ménages agricoles de la région selon le département donne la plus grande proportion au département de Louga avec 37,6%. Les départements de Linguère et Kébémér enregistrent respectivement 33,8% et 26,6% des ménages pratiquant l'agriculture dans la région.

La répartition des ménages agricoles selon le milieu de résidence laisse apparaître une plus grande concentration de ceux-ci dans la zone rurale au niveau des trois départements.

**Tableau 6.1: Répartition des ménages Agricoles par département et par milieu de résidence**

Département	Ménage agricole					
	Urbain		Rural		Total	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
KEBEMER	1436	15,4%	19166	30,6%	20602	28,6%
LINGUERE	3640	38,9%	20686	33,0%	24326	33,8%
LOUGA	4279	45,7%	22824	36,4%	27103	37,6%
<b>Total</b>	9355	100%	62676	100%	72031	100%

Source : ANSD. RGPHAE 2013

## VI.2. REPARTITION DES MENAGES AGRICOLES PAR TYPES DE GRANDES CULTURES PRATIQUEES

Les ménages recensés dans la région de Louga qui s'activent dans l'agriculture le font principalement pour les cultures pluviales et l'élevage. En effet, le tableau 8.2 donnant la répartition des ménages agricoles par département et par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées, laisse apparaître que 66% des ménages s'activent dans la culture pluviale et 67,8% dans l'élevage. Le département de Kébémér a la plus forte proportion de ménages pratiquant l'agriculture pluviale dans la région (78,4%). Concernant les départements de Linguère et de Louga, les proportions sont respectivement 55,5% et 66,1%.

Sur les ménages qui pratiquent l'élevage dans la région, le département de Linguère enregistre la plus grande proportion (70,5%), suivi respectivement du département de Louga (67%) et du département de Kébémér (65,6%).

D'autres types de cultures sont pratiqués dans la région de Louga mais dans des proportions moindres. Il s'agit, entre autres, des cultures irriguées hors maraichage (0,8%), des cultures maraichères (3,9%), des cultures de décrue (0,2%), de l'arboriculture fruitière (0,1%), de la sylviculture (0,2%), de la pêche aquaculture (0,2%) et de la floriculture (0,1%).

**Tableau 6.2: Répartition en pourcentage des ménages agricoles par département et par milieu de résidence selon le type de grandes cultures pratiquées**

Type de culture pratiqué	KEBEMER	LINGUERE	LOUGA	Région
Culture pluviale	78,4	55,5	66,1	66,0
Culture irriguée (hors maraichage)	1,1	0,4	0,8	0,8
Culture maraichère	3,8	1,0	6,5	3,9
Culture de décrue	0,2	0,1	0,3	0,2
Arboriculture fruitière	0,2	0,0	0,2	0,1
Sylviculture	0,1	0,4	0,2	0,2
Pêche/Aquaculture	0,3	0,0	0,3	0,2
Floriculture	0,1	0,1	0,2	0,1
Elevage	65,6	70,5	67,0	67,8

**Source** : ANSD. RGPHAE 2013

### VI.3. REPARTITION DES ESPECES ELEVES PAR DEPARTEMENT

Les résultats du RGPHAE montrent que dans la région de Louga, les ovins (46,3%) sont les espèces les plus élevées, suivis respectivement des bovins (18,4%) et des caprins (17,5%). Les camelins (0,04%), les abeilles (0,08%), les porcins (0,19%) et les équins (1,2%) constituent les espèces les moins élevées dans la région de Louga. Dans le département de Linguère, plus de la moitié des espèces élevées sont constitués d'ovins (51,2%). Les départements de Louga et de Kébémér, la part des ovins représentent respectivement 41% et 37,8%. Le tableau suivant donne la répartition des espèces élevées par département.

**Tableau 6.3: Répartition en pourcentage des espèces élevées par département**

Espèces	Kébémér	Linguère	Louga	Total
Bovin	15,05	19,26	18,69	18,44
Ovin	37,77	51,16	41	46,3
Caprin	14,67	18,57	16,79	17,47
Porcin	0,11	0,16	0,31	0,19
Equin	1,51	1,03	1,46	1,22
Asin	2,1	2,93	3,26	2,89
Camelin	0,07	0,03	0,03	0,04
Volaille	28,35	6,8	17,85	13,18
Abeille (Ruche)	0,02	0,01	0,28	0,08
Autres	0,35	0,06	0,34	0,18
Total	100	100	100	100

**Source** : ANSD. RGPHAE 2013

## Conclusion

Le secteur agricole est considéré comme le levier de l'économie nationale. Il constitue un secteur-clé pour le développement économique et social du pays, compte tenu d'une part de la population qui en dépend directement et d'autre part de sa dimension stratégique en matière de sécurité alimentaire, et de sa contribution dans la régulation des équilibres macroéconomiques et sociaux.

Dans la région de Louga, il est dénombré 72 031 ménages agricoles. La majorité de ces ménages (87%) résident en milieu rural. Les ovins constituent les espèces les plus élevés dans la région.

## CONCLUSION GENERALE

La région de Louga compte 874193 habitants selon le RGPHAE 2013 et 99,8% des résidents sont de nationalité sénégalaise (872117 personnes) pour seulement 0,2% d'étrangers (2076 personnes). Les résultats du RGPHAE confirment une légère prédominance des effectifs du sexe féminin et la jeunesse de la population. Même si l'Etat Civil peut être une source administrative non négligeable permettant de recueillir des informations sur les événements de la vie (naissances, mariages, décès), il convient de révéler que beaucoup d'efforts restent encore à faire pour rendre le système plus fiable en incitant surtout les populations à avoir le réflexe de la déclaration spontanée.

La région de Louga compte au total 97381 ménages ordinaires recensés lors du RGPHAE 2013, soit 6,1% des ménages du Sénégal (1607768 ménages ordinaires) et de taille moyenne 9,23 personnes/ménage. La plupart des ménages sont dirigés par des hommes. La plupart des occupants des logements dans la région de Louga sont propriétaires (88,5%). La principale source d'approvisionnement en eau des ménages est le robinet, qu'il soit dans le logement, dans la cour ou un robinet public.

L'électricité (34,85%), la lampe tempête (13,27%) et la lampe rechargeable (32,46%) sont les principales sources d'éclairage des ménages de la région de Louga. Les principaux types d'aisance dans la région de Louga sont la chasse avec fosse couverte, non couverte mais aussi la nature.

Au total, 72031 ménages agricoles ont été recensés dans la région de Louga. Ils sont, pour l'essentiel, localisés naturellement dans le milieu rural (87%). Dans la région de Louga, plus de six(6) ménages sur dix(10) pratiquent l'élevage.

Au niveau de l'alphabétisation et de l'éducation, des efforts sont encore à fournir.

La prévalence du handicap est de 5,7%, c'est dire que 47 507 personnes vivant avec un handicap, tous sexes confondus, ont été recensées dans la région. Les femmes sont relativement plus touchées, 5,9% d'entre elles vivent avec un handicap contre 5,6% pour le sexe masculin.

L'analyse de la situation matrimoniale a montré que le mariage demeure la principale forme d'union pratiquée dans la région de Louga. Et on a pu noter également un recul de l'âge d'entrée en union pour les célibataires.

L'analyse des migrations a montré que la région de Louga a enregistré l'un des soldes migratoires les plus déficitaires dans les mouvements interrégionaux de populations (migration durée de vie, migration des cinq dernières années, migration des dix dernières années). Les Lougatois sont aussi bien présents dans la migration internationale avec une contribution de 4,5% des émigrés internationaux du Sénégal, soit 0,85% de la population totale de la région en 2013.

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



*Tout le monde  
compte !*

# ANNEXES

**Tableau 2.9: Répartition de la population de Louga selon le département, le groupe d'âge et le sexe**

Département	sexe	état matrimonial						Ensemble
		marié	célibataire	veuf/veuve	divorcé	union libre (concubinage)	séparé	
KEBEMER	Masculin	38661	44117	476	324	17	58	83652
	Féminin	55084	31545	4396	1075	65	88	92252
LINGUERE	Masculin	40862	36960	461	446	173	43	78944
	Féminin	52738	24367	4194	1347	161	99	82907
LOUGA	Masculin	53759	64039	501	475	18	61	118853
	Féminin	80192	48356	6040	1794	76	124	136583
Région	Masculin	133282	145116	1438	1245	208	162	281449
	Féminin	188014	104268	14630	4216	302	311	311742

Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Tableau 2.10: Déclaration des mariages à l'état civil par département et par milieu de résidence**

Département	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain			Rural		
	DECLARATION A L'ETAT CIVIL			DECLARATION A L'ETAT CIVIL		
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
KEBEMER	2625	2316	375	45180	2203	2386
LINGUERE	7126	1817	530	40182	1514	1569
LOUGA	13087	6405	2410	51212	4368	2710
Région	22838	10538	3315	136574	8085	6665

**Tableau 2.11: Possession d'acte de naissance ou de jugement supplétif par département et par milieu de résidence**

Département	MILIEU DE RESIDENCE				
	Urbain				
	DECLARATION A L'ETAT CIVIL				
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP	Total
KEBEMER	23749	2942	589	431	27711
LINGUERE	34252	10512	3778	1362	49904
LOUGA	90974	11882	5095	3087	111038
Région	148975	25336	9462	4880	188653
Département	Rural				
	DECLARATION A L'ETAT CIVIL				
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP	Total
	KEBEMER	115463	47472	58125	13675
LINGUERE	70945	35519	83268	5585	195317
LOUGA	131978	47452	72942	10875	263247
Région	318386	130443	214335	30135	693299
Département	Région de LOUGA				

	DECLARATION A L'ETAT CIVIL				
	bulletin de naissance	jugement supplétif	Aucun	NSP	Total
KEBEMER	139212	50414	58714	14106	262446
LINGUERE	105197	46031	87046	6947	245221
LOUGA	222952	59334	78037	13962	374285
Région	467361	155779	223797	35015	881952

Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Tableau 2.12 : Déclaration des décès à l'état civil par département et par milieu de résidence**

Département	MILIEU DE RESIDENCE					
	Urbain			Rural		
	Déclaration du décès à l'Etat civil			Déclaration du décès à l'Etat civil		
	Non	Oui	NSP	Non	Oui	NSP
KEBEMER	104	65	22	1153	122	91
LINGUERE	246	73	32	1033	79	63
LOUGA	224	235	62	1245	199	98
Région	574	373	116	3431	400	252

Source : ANSD. RGPHAE 2013

**Tableau 3.4 : Répartition des personnes instruites par département et par sexe selon le niveau d'instruction atteint**

Département	Niveau scolaire											
	Préscolaire		Primaire		Moyen		Secondaire		Supérieur jusqu'en année 5		Supérieur 6 ans ou Plus	
	SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE		SEXE	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
KEBEMER	1695	1683	15711	17207	6181	6317	2646	1855	1147	447	63	11
LINGUERE	1728	1819	15891	17613	6786	6598	3359	2091	1131	320	57	12
LOUGA	3710	3777	32944	35446	12731	12514	6301	4995	2376	1064	134	37
Région	7133	7279	64546	70266	25698	25429	12306	8941	4654	1831	254	60

**Tableau 3.5 : Répartition de la population par département et par groupe d'âge selon le milieu de résidence et la situation par rapport à l'occupation**

Groupe d'âge	Urbain		Rural		Total	
	pop active	pop inactive	pop active	pop inactive	pop active	pop inactive
<b>Département Kébémér</b>						
[15-19]	742	2644	9485	14913	10226	17556
[20-24]	1040	1415	9765	9785	10804	11199
[25-29]	1211	939	9107	7650	10318	8589
[30-34]	1112	653	8155	6024	9267	6676
[35-39]	974	494	6376	4548	7351	5042
[40-44]	792	422	5847	4088	6639	4510
[44-49]	598	325	3884	2577	4481	2901
[50-54]	565	304	4371	3104	4937	3408
[55-59]	372	250	2584	1800	2956	2049
[60-64]	281	267	2413	2446	2694	2713

[65-69]	141	211	1187	1255	1329	1465
[70,+]	112	552	2126	4850	2238	5403
<b>Total</b>	<b>7940</b>	<b>8474</b>	<b>65300</b>	<b>63038</b>	<b>73240</b>	<b>71513</b>
<b>Département Linguère</b>						
[15-19]	1071	5398	8163	10251	9233	15648
[20-24]	1539	2740	8318	6756	9857	9496
[25-29]	1845	1535	7951	5780	9796	7314
[30-34]	1768	1045	6998	4480	8767	5524
[35-39]	1546	879	5476	3266	7022	4145
[40-44]	1420	756	5114	3296	6534	4051
[44-49]	1115	593	3361	2098	4476	2691
[50-54]	930	615	3603	2577	4533	3191
[55-59]	642	462	2060	1462	2701	1924
[60-64]	417	616	1888	1987	2305	2603
[65-69]	203	446	896	1113	1098	1559
[70,+]	265	1238	1550	3913	1815	5152
<b>Total</b>	<b>12759</b>	<b>16322</b>	<b>55379</b>	<b>46977</b>	<b>68138</b>	<b>63300</b>
<b>Département Louga</b>						
[15-19]	2751	10021	10693	16064	13444	26085
[20-24]	4181	6390	11817	9852	15998	16242
[25-29]	4700	4025	10709	7480	15409	11506
[30-34]	4289	3061	9487	6130	13775	9191
[35-39]	3420	2223	7679	4481	11099	6704
[40-44]	2952	1937	7034	4304	9987	6241
[44-49]	2312	1448	4482	2715	6794	4163
[50-54]	2139	1451	4882	3209	7021	4660
[55-59]	1521	1199	3170	1939	4691	3138
[60-64]	1019	1355	2743	2523	3762	3878
[65-69]	391	871	1343	1397	1734	2267
[70,+]	600	2490	2531	5256	3132	7747
<b>Total</b>	<b>30275</b>	<b>36472</b>	<b>76570</b>	<b>65350</b>	<b>106845</b>	<b>101821</b>
<b>Région</b>						
[15-19]	4564	18062	28340	41227	32904	59289
[20-24]	6759	10544	29900	26393	36659	36937
[25-29]	7756	6499	27766	20910	35522	27409
[30-34]	7169	4758	24640	16633	31809	21391
[35-39]	5940	3596	19532	12295	25472	15891
[40-44]	5164	3115	17995	11688	23159	14803
[44-49]	4025	2366	11726	7389	15751	9755
[50-54]	3635	2369	12856	8890	16491	11259
[55-59]	2534	1911	7814	5201	10349	7112
[60-64]	1717	2238	7045	6956	8762	9194
[65-69]	735	1527	3426	3764	4161	5291
[70,+]	977	4281	6208	14020	7185	18301
<b>Total</b>	<b>50974</b>	<b>61268</b>	<b>197249</b>	<b>175366</b>	<b>248223</b>	<b>236634</b>

Source : ANSD. RGPHAE 2013

# Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE 2013)



*Tout le monde  
compte !*

## EQUIPE DU PROJET RGPHAE

**Personnel d'encadrement du projet RGPHAE**

N°	FONCTION	TITULAIRE
1.	Directeur national	<b>Directeur Général, ANSD</b> Babakar FALL
2.	Directeur national adjoint	<b>Directeur Général Adjoint, ANSD</b> Mamadou Falou MBENGUE  <b>Directeurs Partenaires</b> Mamadou DIALLO (DA) Ibrahima MENDY (DAPSA) Ababacar Sy GAYE (Horticulture) Mamadou Ousseynou SAKHO (DIREL)
3.	Coordonnateur technique national	<b>Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales</b> Cheikh Tidiane NDIAYE
4.	Coordonnateur technique national adjoint	<b>Chef de la Division du Recensement et des Statistiques Démographiques</b> Papa Ibrahima Sylmang SENE
5.	Conseiller technique national	<b>Démographe</b> Ibrahima SARR
6.	Responsable section communication et plaidoyer	El Hadji Malick GUEYE
7.	Responsable section conception, analyse et évaluation des données	FatouBintou NIANG
8.	Responsable de la section cartographie	Venus SAR
9.	Responsables section opérations de terrain	Djibril Oumar LY
10.	Responsable section infrastructure technologique	Oumar FALL
11.	Responsable section travaux d'impression et diffusion	Mamadou BAH
12.	Responsables section gestion des ressources humaines	Mame Coumba SANKHARE
13.	Responsables section logistique	Mountaga TALL
14.	Responsable section gestion financière	El HadjiAmadou DIOP YAGUE
15.	Responsable supervision régionale	Mamadou DIENG
16.	<b>Secrétariat Technique Permanent/Equipe de veille</b> El Hadji Malick DIAME, Hamidou BÂ, Mamadou NIANG, Adama SECK, Djibril Oumar LY, Tahir DIOP, Ousseynou SARR, Mamadou Dieng NGOM (DAPSA), Baldé SOME (DAPSA), Ibrahima NDIAYE (DHORT), Moussa MBAYE (DIREL)	
17.	<b>Coordination administrative en régions</b> <b>Dakar</b> : Samba NDIAYE, <b>Diourbel</b> : Mbouya TRAORE, <b>Fatick</b> : Issa DIOP, <b>Kaffrine</b> : Mamadou DAFPE, <b>Kaolack</b> : Mbaye NDIAYE, <b>Kolda</b> : Oumy DIOP, <b>Kédougou</b> : Assane THIOUNE, <b>Louga</b> : Alioune CISSE, <b>Matam</b> : Racine DIA ; <b>Saint-Louis</b> : Abou BA, <b>Sédhiou</b> : Mamanding DHIEDHIOU, <b>Tambacounda</b> : Samba Gallo BA, <b>Thiès</b> : Oumy LAYE/Daouda DIOP (P.I), <b>Ziguinchor</b> : Thiayedia NDIAYE	
18.	<b>Coordination administrative et technique en régions</b> <b>Central</b> : CoucaTabane BEYE, Ibrahima BASSE, Bigué BADIANE, Aida FALL, Amadou Lamine NDIAYE, EL Hadji Alassane DIOP, Fatou DIOUF, Leilatoula SAGNA, Yacine SOW, Ramoutoulaye MBENGUE, Ngoné GUEYE, Aida MBENGUE, Ameth Sy THIONGANE <b>Dakar</b> : FatouBintou NIANG, Meissa NDOUR, Mody DIOP, Khady GNING, Momath CISSE, Papa Mabèye DIOP, Macoumba DIOUF, Ndèye Aida FAYE, <b>Diourbel</b> : Boubacar DIOUF, Fatou Faye BESSANE, <b>Fatick</b> : Awa CISSOKO, Ibrahima DIOUF, Maguette SARR, Mamadou Dieng NGOM, <b>Kaffrine</b> : Mory DIOUSS, Modou Ndour FAYE, AdjibouOpa BARRY <b>Kaolack</b> : El Hadji Malick NDAO, Papa Ibrahima NDOUR, <b>Kolda</b> : Serge MANEL, Atoumane NDIAYE, Mamadou WONE <b>Kédougou</b> : Mamadou GUEYE, <b>Louga</b> : Amadou Fall DIOUF, Ndiouma FAYE, <b>Matam</b> : Djiby DIOP, Mékha BABOU, <b>Saint-Louis</b> : Khoudia WADE, Atoumane FALL, <b>Sédhiou</b> : Jean R. MALOU, Ababacar NDIAYE, Khadim SANE, AssaneNiang GADIAGA, <b>Tambacounda</b> : Venus SARR, Khadim DIOP, El Hadji Djiby DIOP <b>Thiès</b> : Oumy DIAGNE, Ibrahima NDIAYE, Daouda DIOP, <b>Ziguinchor</b> : Mahmoud DIOUF, NdèyeBinta DIEME, Fodé DIEME.	
19.	<b>Cellule technique, Numérisation, Reprographie et Saisie des DR</b> Ibra DIOME, Pape Djiby BA, Abdoulaye SARR, Ndèye Awa DIOP, Abdoulaye NDIAYE, Mouhamadou DIOP, MouslimSakho, Hameth THAM, Chérif Sidou DIEDHIOU, Serigne Saliou FAYE, Moussa GNING, Alain François DIATTA, El Hadji Djiby DIOP, Ababacar NDIAYE, Moussa Mamadou BA,	
20.	<b>Ce dispositif a été complété par 45 coordonnateurs départementaux, 225 coordonnateurs TIC, 608 superviseurs, 2.565 contrôleurs, 17.164 agents recenseurs et une centaine de chauffeurs.</b>	